

Date Printed: 10/28/2008

JTS Box Number: IFES_1

Tab Number: 34

Document Title: Strengthening the Local Electoral
Process December 2002 Local

Document Date: 2002

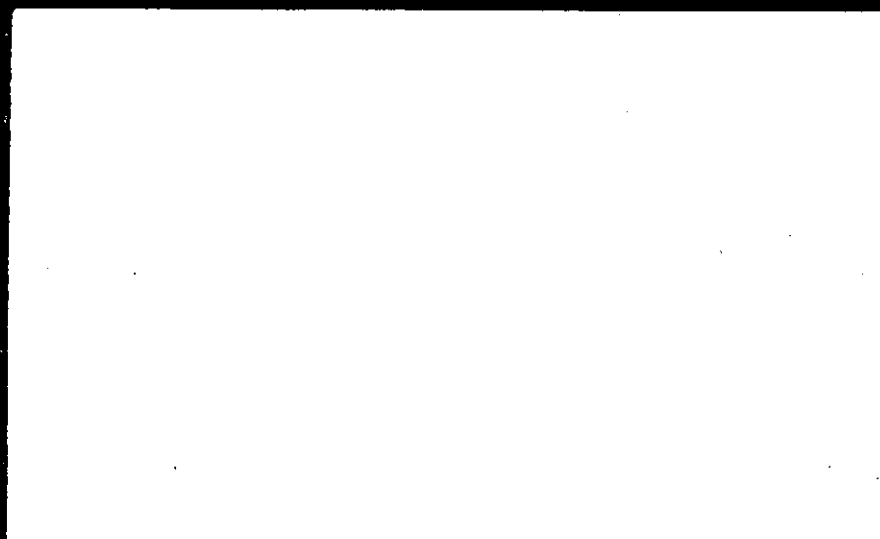
Document Country: Benin

IFES ID: R01533

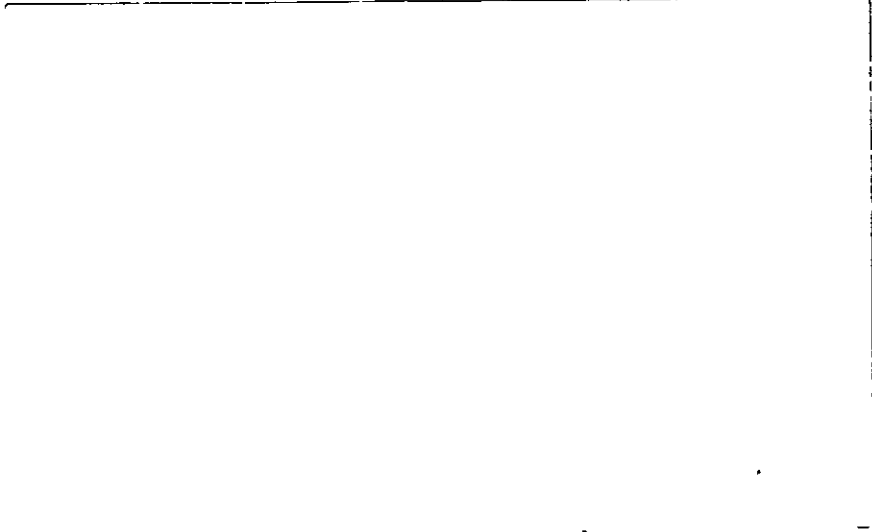


* A D 2 8 D E F A - 4 6 E 6 - 4 3 F C - 8 9 B 6 - 1 5 4 1 5 E C D 3 9 9 2 *

ELECTIONS • RULE OF LAW • GOVERNANCE • CIVIL SOCIETY



MAKING DEMOCRACY WORK



IFES MISSION STATEMENT

The purpose of IFES is to provide technical assistance in the promotion of democracy worldwide and to serve as a clearinghouse for information about democratic development and elections. IFES is dedicated to the success of democracy throughout the world, believing that it is the preferred form of government. At the same time, IFES firmly believes that each nation requesting assistance must take into consideration its unique social, cultural, and environmental influences. The Foundation recognizes that democracy is a dynamic process with no single blueprint. IFES is nonpartisan, multinational, and interdisciplinary in its approach.

Benin: Strengthening the Local Electoral Process

December 2002 local elections

IFES Final Report

Prepared by:

**Micheline Begin, Project Manager
and Lori Yamamoto, Africa and Near East Program Officer**

This program was made possible by a grant from the United States Agency for International Development. The opinions expressed in the report are those of IFES. Any person or organization is welcome to quote from the report as long as proper attribution is made.

Table of Contents

	Page
Acronyms	3
I. Summary	4
II. Political Context	4
III. IFES Activities	
A. Program design	8
B. Civic Fora	9
C. Citizen-Candidate Exchanges	12
IV. Conclusions	14
V. Recommendations	15
VI. APPENDICES	
A. Citizen's guide	
B. Guide for Conducting Citizen-Candidate Exchanges	
C. Evaluation forms	
D. Reports from the debriefings	
E. Newspaper articles reviewing IFES' activities	

Acronyms

CENA	Commission Électorale Nationale Autonome (Autonomous National Electoral Commission)
HAAC	Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (High Authority on Audio-visual Communication)
IFES	International Foundation for Election Systems
MISD	Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Décentralisation [Ministry of the Interior, Security and Decentralization]
NGO	Nongovernmental Organization
<u>Political Parties</u>	
Etoile	Alliance-Etoile (Union for Democracy, the Green Party)
Ex-FARD-ALAFIA	Front d'Action pour le Renouveau et le Développement (Action Front for Renewal and Development)
MADEP	Mouvement Africain pour le Développement et le Panafricanisme (African Movement for Democracy and Progress)
PRD	Parti du Renouveau Démocratique (Democratic Renewal Party)
RB	Renaissance du Bénin (Renaissance for Benin)
UBF	Union pour le Bénin du Futur (Union of Benin's Future)
<u>IFES' Partners</u>	
ALCRER	Association de Lutte contre le Racisme, l'Ethnocentrisme et le Régionalisme (Association for the Fight Against Racism, Ethnocentrism and Regionalism)
ASSODIV	Association pour le Droit et le Développement des Initiatives Villageoises (Association for the Law and Development of Village Initiatives)
CERID	Centre d'Études, de Recherches et d'Interventions pour le Développement (Center for Development Intervention, Study and Research for Abomey)
GRAIB	Groupe de Recherche et d'appui aux Initiatives de Base pour un Développement Durable (Group for the Research and Support of Base Initiatives for Sustainable Development)
Nouvelle Éthique	(New Ethics)
OSAP	Organisation pour la sauvegarde et l'amélioration du patrimoine du Bénin (Organization to Safeguard and Improve the Heritage of Benin)

I. SUMMARY

On December 15, 2002, Benin conducted its first local elections since its return to multi-party rule. An important precursor to the 2003 legislative elections and the 2006 presidential elections, these elections mark the government of Benin's first legal step in implementing its decentralization program at the local level—the devolution of political, financial and administrative responsibility to local governments. According to the Autonomous National Election Commission (CENA), 5,709 candidates ran for local office in 77 communes with 482 women candidates. The CENA stated that 3,096,867 Beninese registered to vote, a slight decrease compared to the number of people who registered for the 2001 presidential election.

In order to promote a more transparent and democratic electoral process and to bolster citizen confidence and participation in this process, IFES, in coordination with six local NGOs, designed and implemented a 2-phase voter education campaign in six of Benin's 77 communes in the months leading up to the elections. The first phase involved the organization of a series of civic fora in six different communes—Cotonou, Porto Novo, Lokossa, Abomey, Natitingou, and Parakou—from November 6-19, 2002. At the fora, participants discussed the basic principles of decentralization and the role of local elected officials, identified the basic developmental needs of the communes, and received a citizen's guide. The second phase of IFES' program involved the organization of a series of citizen-candidate exchanges from December 1-9, 2002. These exchanges—conducted in the same communes previously selected for the civic fora—allowed local candidates to share how they planned to address the needs of the commune.

II. POLITICAL ENVIRONMENT

Election Administration and Decentralization Reform

In January 1995, the National Assembly promulgated a law creating a 17-member *Commission Electorale Nationale Autonome* (CENA) to organize and administer presidential and legislative elections. Although the creation of an independent election commission was a significant step, the 1995, 1996, 1999 and 2001 election processes were not free of problems. In May 1998, Benin's Constitutional Court declared several elements of the decentralization laws to be unconstitutional—including the legal framework for conducting elections—returning them to the National Assembly for revision. The laws' electoral provisions were significantly modified, assigning responsibility for the organization of local elections to the CENA instead of the MISAT. This was viewed as a positive development that would lead to better-organized elections. Nevertheless, plans to conduct local government elections in fall 1998 were put on hold to allow the National Assembly sufficient time to complete its work on the revised electoral code.

December 2002 local elections

The first communal and municipal elections in Benin were eagerly anticipated for several years as the first legal step in officially launching Benin's decentralization process by establishing some of the first local administrations in the country's 77 communes. Organizing these elections presented a variety of institutional, organizational and financial challenges on the part of Benin's *Commission Électorale Nationale Autonome* (CENA).

Article 41 of Law 2000-18 stipulates that the 25-member CENA should be formed at least ninety days before election days. By early October 2002, this commission had been

established but because 15 members of the CENE were aligned with the presidency, the composition of the CENA was viewed with suspicion. The sharpest criticism was leveled at the composition of this institution's executive office, whose membership was composed of essentially a single party. In the eyes of many Beninese, this departure from the CENA's usual tradition of a mixed composition seriously threatened the internal balance of the CENA and the integrity of the vote.

In addition to the above internal issues, the CENA also faced organizational challenges. It had difficulty developing and securing key tools and materials (i.e. electoral calendar, schedules, election supplies and training guides) and managing the voter registration process. For the latter, it did not publish the final results from voter registration and did not display the voter lists for verification as required by law. In addition, the CENA experienced recurring financial problems that were widely reported in the local media and that appeared to hinder its work.

As political parties sought to garner support, they appeared well aware that the principal focus of these elections centered on Benin's large cities—Parakou, Porto Novo and Cotonou. In Parakou, a coalition of political parties aligned with President Kérékou had a strong presence in the northern region of the country and was anticipated to win control. In Porto Novo, the Parti du Renouveau Démocratique (PRD), the opposition party led by Adrien Houngbedji, the current president of the National Assembly, was expected to win. Finally, the Renaissance du Bénin (RB), whose principal figurehead is former President Nicéphore Soglo had a strong presence in Cotonou and in several smaller cities in southern and central Benin including Bohicon, Ouidah and Abomey.

The elections attracted over 5,000 candidates, or almost five individuals for every council position. A number of individuals discontented with the political parties presented their own independent lists. These included candidates affiliated with parties aligned with President Kérékou such as the Union pour le Bénin du Futur (UBF) who were dissatisfied with their position on the lists as well as women's groups also disillusioned by their proposed position on the list of the larger parties they had approached. The location of a candidate's name on the list was key as those parties who won seats for the local elections would only be allowed to fill those seats with individuals whose names appeared at the top of the lists.

In October and November, several unexpected developments directly affected the conduct of the local elections. In mid-October, the Beninese government postponed the elections from December 1 to December 15, 2002, conceding to the demands of the CENA, which threatened to resign. The move appeased the major opposition parties, who argued that the period for filing candidacies was too short. Questions regarding the accuracy of the voters list also arose following the end of voter registration on October 21, 2002. Former president Soglo demanded that a special commission investigate the compilation of the voter lists and on November 14, a spokesman for Soglo's party, the Renaissance du Bénin, announced that he had evidence of irregularities in the voter registration process in favor of the coalition backing President Kérékou.

These events and others foreshadowed a bitter struggle to win the battle for the local elections. The Renaissance du Bénin was at the forefront of this struggle and encountered a series of setbacks. First the CENA, with the support of the Ministry of the Interior, Security and Decentralization (MISD), refused to allow the RB to use the logo it had been utilizing for ten years. The party responded by undertaking several initiatives including an unprecedented awareness campaign for its supporters, an informational campaign targeting the international community and finally a lobbying initiative to pressure the Supreme Court to reverse the CENA's decision. These struggles, in addition to the other problems facing the

candidates, rallied many of the party's supporters. In the two weeks prior to election day, campaigning was conducted in an atmosphere of mutual mistrust to the detriment of voters. While the RB accused the CENA of attempted fraud, political parties aligned with President Kerekou brandished the threat of potential violence with repeated references to the current misfortune of some neighboring countries, in particular the Ivory Coast.

Election Day

The local elections were held on December 15, 2002. Over 5,000 candidates competed for 1,199 seats throughout the country's 77 communes. Across Benin the local elections were well conducted with only a few minor irregularities reported. Beninese voters turned out in large numbers to vote and attended the vote count. IFES heard of no errors in ballot distribution which was impressive given that the CENA produced and distributed 536 different types of ballots for these elections. In general, where voting was observed, the CENA and its departmental and local commissions appeared well organized; the staff from the polling stations controlled the voting and vote counting procedures, political party representatives were present in large numbers, election results were posted at polling stations and the local media accurately reported on the development of voting operations.

Unfortunately, voting did not take place in the 12th district of Cotonou. A series of mishaps resulted in the closure of all polling stations and clashes were reported in Cadjehoun between the police and supporters of former president Nicéphore Soglo. Because it was widely known in advance that the election in this district would be heated to the tight race between two well-known candidates, Séverin Adjovi and Renaissance du Benin opposition candidate and former president Nicéphore Soglo and because of the impressive performance of the CENA throughout the rest of Benin, this failure by the CENA cast a shadow over the elections. Opposition members viewed this as a deliberate strategy to prevent Nicéphore Soglo from obtaining the mayoral seat in Cotonou. Following the conduct of the first round of elections, the CENA launched an internal investigation into the failure in the 12th district and rescheduled voting in the 12th district for December 29, as decreed by the Council of Ministers.

After a period of uncertainty and significant tension during which citizens in Cotonou appeared to become increasingly convinced that the incidents of December 15 had no other purpose than to impede Soglo's victory, the vote finally took place in the 12th district of Cotonou on December 29, 2002. Again, the voters turned out in large numbers. National observers and representatives of the RB who were mobile or present at all polling stations first noted the delayed opening of the polling stations due to the late arrival of pollworkers followed by multiple attempts at fraud. IFES Benin Project Manager Micheline Begin visited several polling stations only to find that they did not exist; witnessed falsified voting lists; and observed the arrest of individuals carrying fraudulent voter cards. The media, present throughout the day, kept the population updated on an hourly basis, reporting numerous cases of irregularities. A large part of the population assisted in the vote count by providing emergency lighting in the event of an unexpected power failure and insisting that all pollworkers sign the voting reports to ensure the votes would not be cancelled. Journalists systematically noted the results displayed on the doors of the polling stations and after the vote count, which lasted late into the evening in some places, a crowd of concerned citizens accompanied the election staff with the material to the CENA offices. However, everyone in Cotonou already knew who had won the elections in the 12th district.

Finally, the CENA, on its own, voided ballots while the law stipulates that the CENA is only responsible for the general inventory of the votes, centralization and declaration of the final results, subject to electoral disputes. The CENA does have investigative authority to ensure

the accuracy of the vote, but this authority does not authorize it to revise voting reports or "process" the results as the Supreme Court finally reminded the CENA in its order of January 9, 2003 following an appeal from the opposition. Without addressing deliberate maneuvers, it is impossible to deny a certain logic between the recommended reversal in the contents of the sealed envelopes intended for the Supreme Court and the CENA and the processing activities handled by the CENA, which directly concern electoral disputes.

Announcement of the Results of the Vote

Two weeks after the elections, the results had still not been made public while the preliminary figures for all departments had been published on full-sized pages in the newspapers or widely broadcast by the electronic media in the days following the vote. To justify its silence, the CENA argued that it did not want to disclose any information that may influence the vote in the 12th district. But this argument did not hold since even after December 29, the CENA maintained its strict silence. On New Year's Eve, tension increased noticeably after the entire nation learned that individuals within the CENA had tampered with election results. On January 2, an investigation committee of the CENA confirmed the news and established that 4,249 votes had been tampered to extend support to the UBF at the expense of the RB in over 20 polling stations in the 12th district.

With its back to the wall, the CENA began to announce results on Saturday, January 4 for four departments. The following Monday it announced the results of an additional seven departments. It was only on January 7, under general pressure from the public and a sit-in organized by the Renaissance du Bénin and a group of youths from the UBF, that the CENA announced the results for the last department in Cotonou.

At the end of the first round of voting, 856 of 1,199 seats had been filled and the UBF's was the largest winner garnering 247 seats. The RB came in second winning 125 seats. In Cotonou, the RB garnered 26 seats, or the majority of the 45 municipal council seats, including the four seats in the 12th district. The PRD came in third place with 83 seats, including 27 out of 29 in the city of Porto-Novo.

Final results

Final results following the second round of elections on January 19, 2003 showed the UBF winning 448 municipal and local seats, more than any other party. Of the 482 female candidates, 43 won municipal seats.

Final Results following the Second Round of Local Elections

<u>Party</u>	<u>Number of Seats</u>
UBF	448
RB	171
PRD	134
Madep	82
Baanitee	26
Alliance	19
Etoile	17
Ex-Fard-Alafia	17
AFP	15
UPD	13
Gamesu	13
Other	244

TOTAL

1199

Benin's two principal cities, Cotonou and Porto Novo, chose the opposition camp. It will be interesting to observe the dynamics between the prefects, designated by the government, and the two new mayors for these cities chosen by the opposition. In Porto-Novo, the courts will need to address the question of concurrent mandates due to the victory of Adrien Houngbedji, president of the National Assembly, and the election of Gaston Zossou, the current Minister of Communications. Finally, the results highlight the general failure of women who, despite the technical and financial support of the international community, did not succeed in winning a significant proportion of local government seats.

III. IFES ACTIVITIES

In order to promote a more transparent and democratic electoral process and to bolster citizen confidence and participation in this process, IFES designed a 2-phase voter education program addressing the following objectives:

- Increase public awareness on local needs and how to reflect those needs in the choice of candidates; and
- Encourage political dialogue between candidates and voters.

IFES, in coordination with six local NGOs, designed and implemented this program in six of Benin's 77 communes in the months leading up to the elections. The first phase involved the organization of a series of civic fora in six different communes—Cotonou, Porto Novo, Lokossa, Abomey, Natitingou, and Parakou. At the fora, participants discussed the basic principles of decentralization and the role of local elected officials; identified the basic developmental needs of the communes and received a citizen's guide. The second phase of IFES' program involved the organization of a series of citizen-candidate exchanges. These exchanges—conducted in the same communes previously selected for the civic fora—allowed local candidates to share their plans on how they planned to address the needs of the commune.

A. Program design

Immediately upon arrival in Cotonou in early October, IFES Benin Project Manager Micheline Begin engaged three regional coordinators. Each regional coordinator was responsible for identifying and working with two local NGO partners. One coordinator covered Natitingou and Parakou in northern Benin, another covered Abomey and Lokossa, and a third covered Porto Novo and Cotonou. Of these six local partners, IFES had previously worked with three in 1999. Systematic monitoring of each partner's activities was conducted to encourage early identification of potential problems and facilitate preparations.

A series of work sessions were conducted throughout the program. The first session, held on October 23, 2002, served as the official launching of IFES' program. Representatives from the U.S. Agency for International Development (USAID) and the National Democratic Institute for International Affairs (NDI) attended the event. Seventeen members of the press representing the television, radio and print media (ORTB TV, ORTB radio, CAPP FM, GOLF FM, *la Gazette du golfe*, *Le Republicain*, *Le Matinal*, *Les Echos du Jour*, *La Nation* and *Fraternité*) covered the event. Benin's national television station, ORTB, broadcast excerpts from the meeting in the evening news; all the radio stations that participated in the meeting

discussed IFES' voter education program and all the journalists who attended printed newspaper articles highlighting the meeting.

IFES' Partner NGOs	
ALCRER	Association de Lutte contre le Racisme, l'Ethnocentrisme et le Régionalisme (Association for the Fight Against Racism, Ethnocentrism and Regionalism)
ASSODIV	Association pour le Droit et le Développement des Initiatives Villageoises (Association for the Law and Development of Village Initiatives)
CERID	Centre d'Études, de Recherches et d'Interventions pour le Développement (Center for Development Intervention, Study and Research for Abomey)
GRAIB	Groupe de Recherche et d'appui aux Initiatives de Base pour un Développement Durable (Group for the Research and Support of Base Initiatives for Sustainable Development)
Nouvelle Éthique	(New Ethics)
OSAP	Organisation pour la sauvegarde et l'amélioration du patrimoine du Bénin (Organization to Safeguard and Improve the Heritage of Benin)

The launching ceremony was followed by three regional sessions conducted by IFES' regional coordinators. An additional session was organized in preparation for the citizen-candidate exchanges. Finally, a national debriefing was held in Cotonou to discuss the impact of IFES' program.

During each session, each NGO assessed its activities, identified the causes for any problems encountered, and developed solutions for the problems identified. This method made it possible to maintain close contact between IFES and the partners throughout the life of the program, identify recurring problems, recognize potentially difficult situations, and ensure uniformity in the program's methodology despite the unique features of each region.

In addition to its local NGO partners, IFES also incorporated the Beninese television, radio and print media into its program design. IFES engaged a media specialist to work with IFES' local NGO partners to garner the broadest possible media coverage and thus maximize the impact of IFES' voter education program. Through extensive media coverage of IFES' program, over 3,000,000 Beninese were able to indirectly participate in the program.

B. Civic Fora

To encourage political dialogue between candidates and the citizenry, IFES organized a series of civic fora in partnership with six local NGOs. Conducted in six regions throughout Benin and in seven national languages (Fon, Goun, Mina, Bariba, Dendi, Mitamari, Waama), respected local leaders from each of the six targeted regions were invited to these fora. These individuals included: professors, artists, students, traditional elders, business men and women. Leaders were expected to return to their communities to share what they

learned with their colleagues. In total, over 800 individuals participated in the six fora, with women representing approximately 50 percent of the total number of participants. As a result of the fora, IFES and its partners hoped citizens would:

- Be better informed of the jurisdictions of the communes and of the roles of locally elected representatives;
- Understand the importance of their participation in the decentralization process; and
- Identify their commune's development needs.

Civic Forum locale	Date Held	No. of Participants	No. of needs identified
1. Porto-Novo	November 6	45	3
2. Cotonou	November 7 & 15	230	3
3. Parakou	November 10	100 (estimate)	3
4. Abomey	November 12	153	3
5. Lokossa	November 13	159	3
6. Natitingou	November 16	129	3

Each forum was conducted in a local language and began with a brief evaluation of the participants' basic understanding of decentralization and the role of local government. This evaluation revealed that despite the civic education efforts undertaken by the government several months earlier, the majority of participants had a very limited understanding of the decentralization process and the role of local government. Participants then divided into working groups based on their district to reflect on their needs prior to participating in a plenary session to establish the development priorities for the commune. Local specialists moderated the discussions, adjusting their presentations to the level of understanding of the audiences. Enthusiasm for the fora exceeded expectations. Despite the fact that the fora were conducted during the Muslim month of Ramadan when individuals normally forego eating and drinking from sunrise to sunset and were only scheduled for four hours, eager participants debated the priorities of their communes at several fora for over seven hours non-stop.

In several instances, NGOs slightly modified the above approach. In Porto Novo, ASSODIV began by inviting the participants to list the assets of their commune before identifying their needs. In Cotonou, the participants were invited by Nouvelle Ethique to share their expectations at the start of the forum which created a more dynamic relationship between the animators and the audience. In Natitingou, due to the diversity of the participants, discussions at the forum were interpreted into a second national language.

In support of these fora, IFES designed and distributed over six hundred copies of a *Guide du Citoyen* (Citizen's Guide—See Appendix) which included: a brief questionnaire, the basic principles of decentralization, the ideal profile of a local official and guidance on how best to identify the priorities of a commune. Some of IFES' local partners prepared additional guides and/or obtained additional documentation from the Mission de Decentralization.

In order to engage the broadest possible audience, IFES and its media coordinator worked with the television, radio and print media. For the civic fora, four of the six communes, Abomey, Lokossa, Natitingou and Cotonou, benefitted from a half-hour of television coverage on Benin's national television station ORTB. In addition, six radio stations broadcast 1-hour excerpts from the fora: Atakè in Porto-Novo; Golf-FM and Capp-FM in

Cotonou; Radio Carrefour in Bohicon; Ahémé in Lokossa; and a regional radio station in Parakou.

Television and radio coverage of the fora were broadcast according to the following schedule:

Civic Forum	Radio coverage	Television coverage
1. Porto-Novo	November 19, 2002 3–4:00 p.m.	NA
2. Cotonou	November 8, 5–6:00 p.m. November 23 9–10:00 p.m.	November 26, 9:20–9:50 p.m.
3. Parakou	November 12, 2002 5–6:00 p.m.	NA
4. Abomey	November 29, 2002 11–12:00 p.m.	November 19, 9:40–10:10 p.m.
5. Lokossa	November 29, 2002 5–6:00 p.m.	November 23, 9:20–9:50 p.m.
6. Natitingou	November 19, 2002 5–6:00 p.m.	November 27, 9:40–10:10 p.m.

On November 20, IFES organized a debriefing with its local partners in Cotonou on the conduct of the fora.

C. Citizen-Candidate Exchanges

Based on the priority needs identified during the civic fora in November, IFES, in coordination with its local NGO partners, organized a series of dialogues between local candidates and the local population in the same six communes where the fora were conducted. These exchanges sought to allow local candidates to share how they planned to address the priority needs of the commune.

In designing this activity, IFES sought the guidance of Benin's media regulatory body, the High Authority for Audiovisual Affairs and Communication (HAAC) in order to televise several of these exchanges. After sharing IFES' proposed activity, the HAAC advised that IFES underscore with its local NGO partners the importance of non-partisanship and equity. Based on this guidance, IFES entered into an agreement with Benin's national television station ORTB to broadcast three of the six exchange and developed a strict set of guidelines in accordance with the HAAC's regulations. As a result, each exchange was limited to no more than one hour in length.

These guidelines in addition to a "Guide for Conducting Citizen-Candidate Exchanges" (See Appendix) were distributed to each of IFES' NGO partners to assist in the organization of the exchanges. The guide defined the role of each participant and established the language for participation. In recognition of the sensitive nature of the activity, a strict methodology was imposed on the organizers: timed random-draw question-answer forms, alternating order, simulations with panelists and other key players, preparatory information meetings with the candidates, adoption of security measures and several prohibitions relative to both the candidates' speaking time and the behavior expected of the various participants.

Prior to the conduct of each exchange, IFES' three regional coordinators worked with IFES' local partners to identify three specific questions to pose to the candidates based on the priority needs of each commune. At the exchange, each candidate was given 4–8 minutes to respond to the questions. The number of minutes available for each candidate was based

on the number of candidates who participated at any given exchange. Due to the high number of candidates competing in any given commune, specific criteria were established for each exchange, i.e. only those parties presenting lists in more than two districts could participate. A moderator facilitated the exchange and reminded the candidates and audience of rules pertaining to the exchange and a timekeeper ensured each candidate did not exceed the stated time limit.

In general, the exchanges were informative, allowing local citizens an opportunity to hear how candidates planned to address the needs of the community. Representatives from most major political parties participated in the exchanges and responded to both specific (i.e. how candidates proposed to address the lack of electricity in a commune) as well as broad questions (i.e. how candidates proposed to address health care, pollution, security and education). The quality of candidates varied widely from those with little to no experience and with only a limited knowledge of the responsibilities of a local official to former high-level governmental officials with substantive experience. Weaknesses could be attributed to the non-adherence by some of IFES' local partners to IFES' guidelines (i.e. limiting the number of questions); the disappointing performance of several candidates (Many had never participated in a formal exchange and were unable to articulate how they would address the needs of the commune.); and the difficulty demonstrated by some moderators in effectively facilitating exchanges. Two of the four exchanges, in Cotonou and Lokossa, benefitted from the strength of IFES' local NGO partners—Nouvelle Ethique in Cotonou and GRAIB in Lokossa.

Location of the Exchange	Date Held
1. Parakou	December 1
2. Natitingou	December 2
3. Abomey	December 3
4. Cotonou	December 4
5. Porto-Novo	December 6
6. Lokossa	December 9

Similar to IFES' civic fora, a number of radio stations broadcast excerpts from the events.

Exchange	Radio coverage	Television coverage
1. Porto-Novo	December 13, 6-7:00 p.m.	NA
2. Cotonou	December 6, 9-10:00 p.m. December 13	NA
3. Parakou	December 3, 4-5:00 p.m.	NA
4. Abomey	December 4, 11-12 p.m.	NA
5. Lokossa	December 11, 10-11:00 a.m.	NA
6. Natitingou	December 3, 4-5:00 p.m.	NA

In addition, six newspapers provided in-depth coverage of the citizen-candidate exchanges—*La Nation* (a national daily newspaper) covered the Parakou exchange; the *Municipal* and *Fraternité* covered the Cotonou exchange; and the *Républicain*, *Tribune de la Capitale* and *Echos du Jour* reported on the Porto-Novo exchange. Television coverage of

the exchanges, however, could not take place due to a last-minute scheduling conflict by Benin's national television station ORTB. A program by the HAAC had been scheduled for the same time period.

IV. CONCLUSIONS

1) Coordination with local partners

Despite the numerous time and financial constraints, the performance of the majority of IFES' local partners largely exceeded IFES' expectations. They adhered to the guiding principles of the program, shared these principles with their participants, and quickly formed committees to address the many tasks at hand. The most dynamic NGOs designed additional materials on their own to enhance program activities and extended insightful recommendations to improve the program.

The organizations' ability to locate appropriate venues for the civic fora and citizen-candidate exchanges, contact and obtain the participation of local candidates and follow the strict guidelines extended by IFES for the civic fora and citizen-candidate exchanges were impressive especially given the time constraints. In one instance, one of IFES' local partners visited 65 villages to explain the objectives of IFES' program and identify the participants for the activities. Identifying skilled timekeepers and moderators in addition to developing specific questions based on the developmental needs of each commune also posed a challenge to many of IFES' partners. However, working with local NGOs was essential to the program's success.

2) Coordination with the media

Through the design and incorporation of an extensive media strategy, IFES was able to reach over three million Beninese indirectly or roughly 3,750 times the number of citizens who directly participated in IFES' program. This is approximately 50% of Benin's total population. This strategy was conducted in coordination with Radio Parakou, Radio Carrefour, Radio Ahémé, Golf-FM, Capp-FM, Radio Afrique-Espoir and ORTB, Benin's national television station. In addition, IFES worked with select newspapers such as *Le Municipal*, a newspaper that focuses on decentralization issues and *La Tribune de la Capitale*, a regional newspaper in Porto Novo, to maximize the impact of IFES' activities.

During the course of the program, however, IFES determined that its local NGO partners were not accustomed to working with the media. Several NGOs, more concerned about their individual image and promotion, shared after the conclusion of the program that they did not understand and/or had difficulty accepting IFES' approach in working with the media in order to target a larger audience.

3) Credibility of the CENA

Following the contentious 2001 presidential elections, many Beninese were hoping the organization of these first historic local elections would restore a level of confidence in Benin's electoral process. However, the poor performance of the CENA caused many analysts to question its competency and credibility. One thing that is certain, it has seriously discredited the transparency of the institution in the public's eye. Many Beninese are demanding a revision of the laws that govern its composition. This will be important to address in the run up to the 2006 presidential elections.

4) Benin's decentralization process

During the conduct of IFES' program, it became clear that citizens lack basic information on the electoral process and on Benin's larger decentralization process. This lack of information was demonstrated by a keen desire on the part of the participants for continued discussions and further information. In several places, discussions continued well beyond the planned timeframe during the Muslim month of Ramadan and participants called for additional sessions to further explore the issues at hand. Evaluations conducted after the program indicated that there was an improvement in citizens' awareness of the elections and of the decentralization process. (See Appendix) With this new awareness of local development priorities and their role as Beninese citizens, many participants stated they were ready to play a larger role in implementing Benin's decentralization process.

V. RECOMMENDATIONS

Drawing upon the lessons learned throughout the life of this program, IFES extends the following recommendations:

1) Encourage constructive dialogue between political party candidates and the citizenry

In a country where the tradition of political debate does not exist, the second phase of IFES' program was a milestone in creating a space for dialogue between voters and their elected officials. Participants appreciated this new approach in reinforcing democratic efforts and shared that these exchanges helped non-partisan civil society improve the quality of the electoral process.

The rate of participation among local candidates was very high and many of the candidates expressed their satisfaction and shared they had found the experience to be a rewarding one. Even those candidates who were initially reluctant to participate and those who did not fully utilize their allotted speaking time claimed that the exchanges provided them with the opportunity to compare their platforms to the voters' expectations and to better appreciate the extent of their role as an elected local official.

IFES recommends that these types of activities be conducted for future elections on a national basis to further encourage dialogue between civil society and the political sector. In preparation for this type of activity, a program could be designed to better prepare candidates and develop a standard format for these activities in order to allow for increased flexibility (i.e. the choice of language for the activity, options for conducting informal dialogues that would not be broadcast, etc.) and improved survey tools.

2) Enhance the capacity of local NGO partners

IFES, based on its experience in Benin, strongly believes that the successful implementation of its activities would not have been possible had it not closely collaborated with its local NGO partners. Further enhancing the capacity of these NGOs' programmatic and management skills is encouraged. Areas for possible improvement include: program planning and fiscal management; time management; and the development of more detailed local language hand-out material to accompany activities.

3) Increased coordination with the media

As a result of IFES' success in effectively incorporating a media strategy into its program, IFES strongly encourages potential donors and collaborators to utilize the television, radio and print media to obtain broader and more effective impact. Working with the local, regional and national media can greatly enhance the impact of voter education and other types of activities. Unfortunately, many local NGOs have a limited understanding of the advantage of working with the media to enhance the impact of their programs. These NGOs are often unfamiliar with the rules and procedures in working with the local media, such as the H.A.A.C.'s strict guidelines in organizing and broadcasting citizen-candidate exchanges.

4) Encourage training of newly elected local officials

For many of the recently elected local officials, they face a daunting task in addressing the local needs of their communities. While some have previous experience in an elected office, others are ill-prepared to address their many new responsibilities.

During IFES' citizen-candidate exchanges, a number of candidates shared they would not have filed their candidacies if they had been aware of the many responsibilities of local officials. These 1,000+ individuals would benefit from targeted assistance in establishing and managing local councils to ensure they effectively meet the needs of their constituents.

5) Promote civic education initiatives

IFES' voter education program identified an ardent desire on the part of the Beninese population for additional information on the decentralization process. During the conduct of IFES' civic for a, participants were keen to learn about this process and how they could hold their elected officials accountable to meeting the needs of their communities.

IFES recommends further civic education initiatives be undertaken in order to respond to this desire. Better informed and engaged citizens can assist local officials to better govern these newly established councils at the local level.

6) Encourage amendments to legal texts

Following the conduct of Benin's March 30, 2003 legislative elections, Benin will have a 2-year window of opportunity prior to the next national election in 2006. Given the conduct of the CENA during the December 2002 local elections, IFES strongly recommends that legislation pertaining to the composition and role of the CENA and permanent secretariat be examined for possible modification. This would help restore confidence in this institution and in the larger electoral process.

In addition, the recurring problems during each election caused by the weakness of the voters list could be addressed through the establishment of a permanent electronic voters list. This recommendation, extended by IFES in 1998, would greatly increase the transparency of the electoral process in the conduct of the 2006 presidential elections. USAID, UNDP and the Royal Embassy of Denmark have already initiated further research into the establishment of this list. Should the political will exist, this could help reduce many of the problems encountered during the recent local elections.

APPENDIX A
CITIZEN'S GUIDE



FAIRE DE
LA DÉMOCRATIE
UNE RÉALITÉ

La Décentralisation au Bénin

GUIDE DU CITOYEN

Élections locales et communales, Décembre 2002



Forums civiques, novembre 2002

U.S. Agency for International
Development

USAID/Bénin

Produit par l'équipe de IFES/Bénin avec l'assistance financière de la USAID

TABLE DES MATIÈRES

<u>Table des matières</u>	2
<u>Introduction</u>	3
<u>I. Principes de base de la Décentralisation</u>	3
1- Définition et cadre juridique de la décentralisation	6
2- Enjeux	7
3- Les responsables de la commune	7
4- Les domaines de compétence de la commune	7
<u>II. Rôle du Citoyen</u>	10
1- Les différentes formes possibles de participation	10
2- Les obligations	11
3- Critères pour le choix des élus locaux	12
<u>III. Cadre Pratique - Tableaux</u>	12
1- Qualités du conseiller modèle	13
2- Priorités de développement local	14

Introduction

Le présent guide se veut un outil pour aider les organisations non gouvernementales partenaires de l'IFES (ASSODIV, CERID, GRAIB, Nouvelle Ethique, ALCRER et OSAP), à bien informer les participants aux forums civiques qui se tiendront en novembre 2002 à Cotonou, Porto-Novo, Abômey, Lokossa, Parakou et Natitingou, dans le cadre des toutes premières élections communales et locales de la République du Bénin.

Les objectifs sont les suivants :

- Informer les citoyens sur les principes de base de la gouvernance locale et sur le rôle joué par les élus locaux ;
- Convaincre les citoyens de l'importance de leur participation au processus décisionnel, les renseigner sur la responsabilité fiscale individuelle et sur l'importance de surveiller la mise en œuvre du programme de développement local ; et
- Aider les citoyens à évaluer les besoins fondamentaux de développement de leur commune et les persuader de canaliser leurs requêtes vers les structures décisionnelles appropriées.

Ce guide contient trois parties intitulées :

- Les principes de base de la décentralisation
- Le rôle du citoyen
- Cadre pratique.

Mais avant d'entrer dans le vif du sujet, vérifions nos connaissances sur la décentralisation et ses enjeux.

QUESTIONNAIRE

I. LES ENJEUX DE LA DÉCENTRALISATION

1- Qu'est-ce que la décentralisation ?

2- Pourquoi la décentralisation au Bénin ?

3- Qui sont ceux qui seront responsables de la gestion de la commune ?

4- Quel est le rôle joué par ces élus locaux ?

II- LE RÔLE DU CITOYEN

1- Quelles sont les différentes formes de participation du citoyen au bon fonctionnement de la commune ?

2- Pourquoi la participation du citoyen est-elle importante pour la réussite de la décentralisation ?

3- Quel est le prix (le coût) de la décentralisation pour les citoyens ? Autrement dit, qu'est-ce que la décentralisation peut entraîner pour eux comme coût ?

4- Quels sont les moyens (légaux) à la disposition du citoyen pour contrôler la gestion locale ? En d'autres termes, comment peut-il contrôler la gestion du maire et du conseil communal ou municipal ?

5- De quels moyens disposent les citoyens pour influencer les décisions de la commune en matière de développement local ?

6- Qu'est-ce qui va déterminer votre vote pour une liste/un candidat (un programme, etc.) ? Quels seront les motifs de votre choix ?

I-Les principes de base de la décentralisation

1- Définition et cadre juridique de la décentralisation

La décentralisation, c'est la mise en place de collectivités territoriales aux dimensions plus restreintes que celles de la collectivité nationale et dotées de pouvoirs autonomes. Pour le moment au Bénin, il existe un seul niveau de décentralisation : la commune. Soixante-dix-sept communes ont ainsi été créées sur le territoire de la République.

« Pour que ces nouvelles entités soient de véritables collectivités territoriales décentralisées, elles doivent être dotées de la personnalité juridique, jouir de l'autonomie financière et être gérées par des conseils élus. »

- Les communes jouissent de la personnalité juridique en ce sens qu'elles existent par elles-mêmes et peuvent agir de leur propre initiative (c'est-à-dire que la commune a, par exemple, le droit de disposer de son patrimoine propre, de le gérer, de disposer de son personnel propre, la liberté d'adhérer à une association, et qu'elle a des obligations, par exemple assurer des compétences comme la gestion de l'environnement, la gestion du domaine communal, les travaux publics communaux, réparer les dommages qu'elle cause par ses actes aux particuliers, assurer le développement de la commune).
- L'autonomie financière signifie que la commune dispose de ressources financières propres contenues dans un budget distinct du budget de l'Etat, et qu'elle les gère.

La décentralisation est un mécanisme prévu dans la Constitution béninoise. De plus, depuis quelques années, le législateur a adopté pas moins de cinq lois pour en fixer les modalités juridiques.

1. *La Loi no 97-028 du 15 janvier 1999, portant organisation de l'administration territoriale de la République du Bénin*
2. *La Loi no 97-29 du 15 janvier 1999, portant organisation des communes en République du Bénin.*
3. *La Loi no 98-005 du 15 janvier 1999, portant organisation des communes à statut particulier*
4. *La Loi no 98-007 du 15 janvier 1999, portant régime financier des communes en République du Bénin*
5. *La Loi no 98-006 du 09 mars 2000, portant régime électoral communal et municipal en République du Bénin*

2- Enjeux

Les enjeux de la décentralisation du pouvoir au Bénin sont nombreux. Il s'agit de :

- Créer un cadre pour l'expression de la démocratie à la base ; permettre l'exercice du pouvoir à la base.
- Favoriser la participation du citoyen à la gestion de la chose publique ; le rapprochement de l'administration du citoyen ; la prise en charge de leurs propres affaires par les populations à la base ; la mise en valeur des potentialités économiques des collectivités locales.
- Permettre un regroupement des populations autour d'un objectif de développement, à travers leur participation active aux décisions de la commune.
- Rendre l'administration plus transparente et responsable.
- Diminuer la lenteur administrative et la mise en œuvre des décisions (par exemple si, dans un village, la construction d'une maternité est la solution identifiée pour réduire le taux de mortalité néo-natale, le conseil communal peut prendre la décision de mobiliser les moyens et de construire une maternité plus rapidement que le pouvoir central).

3- Les responsables de la commune

La commune est gérée (ou administrée) par deux organes : le conseil communal et le maire. Alors que le maire est élu par le conseil municipal parmi les conseillers élus, les conseillers communaux sont élus directement par la population, au niveau des arrondissements, pour un mandat de cinq ans. C'est le suffrage universel direct. Dans les communes à statut particulier (Cotonou, Porto-Novo et Parakou) on parle de conseil municipal, les membres sont des conseillers municipaux.

Le conseil communal :

- Élabore et adopte le règlement intérieur,
- Se réunit et statue sur les affaires de la commune,
- Examine et vote le budget, adopte des plans d'urbanisme, des plans de développement économique et social, et prend des décisions importantes concernant les compétences de la commune,
- Autorise le maire à accomplir certains actes engageant la commune comme la passation des contrats,
- Doit obligatoirement créer en son sein trois commissions permanentes : la commission des affaires économiques et financières, la commission des affaires domaniales et environnementales, et la commission des affaires sociales et culturelles ; cependant, la création d'autres commissions permanentes ou temporaires est possible,
- Contrôle les actes du maire, qui doit lui rendre compte de sa gestion,
- Par un vote de défiance, peut, à la majorité des 2/3 des conseillers, démettre le maire de ses fonctions.

Le Maire :

Premier représentant de la commune, le maire exécute les décisions du conseil communal et agit au nom de l'État dans les domaines bien définis.

Dans son rôle d'organe exécutif de la commune, il:

- Veille à la rentrée des impôts, taxes et droits communaux,
- Détermine le mode d'exécution des travaux communaux,
- Représente la commune en justice et dans les passations de contrats,
- Prépare et exécute le budget communal,
- Etc.

Et dans son rôle de représentant de l'État, il:

- Est officier d'État civil, i.e. qu'il reçoit les déclarations de naissance, de mariage et de décès, délivre les actes d'État civil et autres actes administratifs, célèbre les mariages, etc.,
- Publie les lois et règlements de l'État,
- Veille à l'organisation des élections,
- Assure la police administrative, la sécurité, la tranquillité, l'ordre public et la salubrité dans sa commune.

4. Les domaines de compétence de la commune

Toutes les communes, à travers les conseils communaux et les maires, sont compétentes dans les domaines ci-après:

1. Développement local, aménagement du territoire, habitat et urbanisme (harmonieusement avec les orientations nationales)
2. Infrastructure, équipement et transport
3. Environnement, hygiène et salubrité
4. Enseignement primaire et maternel
5. Alphabétisation et éducation des adultes
6. Santé et action sociale et culturelle
7. Services marchands et investissements économiques

Les communes à statut particulier ont les compétences complémentaires suivantes:

8. Enseignement secondaire et formation professionnelle
9. Sécurité (élaboration du plan annuel de sécurité publique)
10. Transport et circulation
11. Communication

De façon un peu plus explicite, la loi implique que la commune:

- élabore et adopte son plan de développement ;
- est compétente en matière d'urbanisation de son territoire ;
- est compétente en matière d'habitat pour créer les conditions pouvant favoriser la promotion immobilière publique et privée ;
- règle le transport des biens et des personnes dans son ressort territorial ;
- a la charge de la réalisation, de l'entretien et de la gestion des gares routières, des embarcadères et des parkings à caractère local ;
- a la charge de la réalisation de l'équipement et des réparations des centres publics de santé et de protection sociale, des infrastructures publiques culturelles de jeunesse, des sports et des loisirs ... Elle assure en outre l'entretien de ces centres et infrastructures ;
- prend toutes les mesures de manières à favoriser le tourisme sur le territoire communal ... ;
- peut prendre des mesures et initier des investissements visant à promouvoir l'installation et le développement d'activités économiques sur le territoire communal ...

II- Le Rôle du citoyen

1. Les différentes formes possibles de participation :

La participation du citoyen à la chose publique va plus loin que le simple fait de choisir ses représentants aux conseils communaux. Elle se traduit aussi par son intervention dans la prise des décisions communales et par sa contribution au processus de développement de sa commune. Cette participation peut être sollicitée par le conseil communal comme préalable à une délibération en conseil communal ou constituer une initiative personnelle du citoyen.

La participation sollicitée par le conseil communal peut s'effectuer à partir :

- d'enquêtes publiques sur des questions comme le lotissement, l'urbanisme, l'aménagement du territoire, l'environnement ;
- de consultations préalables des populations dans la prise d'une décision les engageant directement ;
- de la constitution de comités consultatifs communaux composés d'ONG, de groupes socioprofessionnels, de personnes ressources, de sages, des représentants du pouvoir traditionnel ;
- de l'intervention directe de la population dans l'exécution de certains travaux (comme les campagnes de salubrité publique, le remblai des pistes et dessertes rurales), par des dons en nature et en espèces, etc.

Aussi, le citoyen peut délibérément (spontanément) :

- soumettre au chef d'arrondissement, afin qu'il puisse les défendre au conseil communal, certains problèmes rencontrés par la population, par exemple, la construction de pistes ou de dessertes rurales, la construction et l'équipement de centres de santé, la lutte contre l'insécurité, etc.
- participer aux séances publiques du conseil communal,
- consulter sur place le procès-verbal et ou le compte rendu des délibérations du conseil communal, les divers actes communaux et en prendre copie à ses frais.

Les femmes et les jeunes sont des citoyens à part entière. En tant que flambeaux de la relève, les jeunes peuvent participer activement au système, par exemple dans l'organisation d'activités culturelles, collaborer à l'accomplissement de travaux bénévoles, à la formulation de propositions pour le conseil communal, à la recherche de partenaires ou d'investisseurs, etc. Quant aux femmes, elles peuvent apporter une solide contribution soit comme candidates aux postes de conseillers, soit en faisant la promotion des produits de leur commune ou des secteurs d'activités dans lesquelles elles dominent (par exemple la transformation de produits agricoles, l'artisanat, le commerce, etc.).

2. Les obligations

Tout citoyen doit :

- participer à l'élection des conseillers communaux ou municipaux ;
- s'informer régulièrement sur les activités des responsables de la commune ;
- s'investir afin d'assurer le développement économique de sa commune ;
- participer aux œuvres publiques comme les campagnes de salubrité et de protection de l'environnement ;
- payer régulièrement ses taxes pour permettre à la commune de fonctionner, car les ressources financières pour le développement communal sont pour la plupart de nature fiscale : taxes de développement local, contributions foncières des propriétés bâties et non bâties, taxes sur les armes à feu, taxes directes assimilées, taxes de services marchands, taxe de pacage, taxe sur les pirogues et les barques motorisées, taxe sur les spectacles, jeux et divertissements, taxe sur les ventes de boissons fermentées de préparation artisanale, taxe sur la publicité, taxe sur les affiches, taxe sur les taxis de ville, etc. Il y a aussi les patentes, licences, taxes de services marchands, et les contributions diverses perçues par les services de recouvrement de l'Etat pour le compte de la commune.

Cependant, il ne faut pas conclure que décentralisation signifie multiplication des taxes, même s'il existe beaucoup de domaines pour lesquels la loi prévoit des taxes.

3. Critères pour le choix des élus locaux

Bien que la loi n'exige pas que les candidats aux postes de conseillers soient membres de partis politiques, elle fixe des conditions à ceux qui souhaitent poser leur candidature. Ces conditions se situent notamment aux niveaux de la résidence, de l'âge, de la probité. Aussi, la loi exclut d'office au titre de candidats les personnes ayant occupé depuis moins d'un an certaines fonctions administratives ou autres, telles : préfet, sous-préfet, chef de circonscription urbaine, juge, officier de l'armée, de la gendarmerie ou de la police et comptable ayant exercé la profession au niveau de la commune.

III- Cadre Pratique - Tableaux

Compte tenu des lourdes tâches qui incombent aux conseillers et des domaines de compétences des communes, telles qu'elles sont définies par la loi, ces exigences légales suffisent-elles à garantir la compétence des élus ? L'étape suivante de ce forum propose une réflexion en ateliers pour aider les citoyens à identifier les qualités personnelles qu'ils souhaiteraient retrouver chez les élus locaux.

Le citoyen bien au fait des responsabilités qui incombent aux élus locaux et qui connaît les compétences dévolues aux communes, est plus apte à se faire une bonne idée du type de conseiller qu'il préférerait élire. Ce citoyen est aussi davantage en mesure de discuter avec les candidats pour évaluer lesquels sont le plus en mesure de contribuer au développement de sa commune dans le sens des priorités établies par la population locale .

Tableau 1 - Nom de la commune :

Responsabilités des élus	Qualités des élus	Prioriser les qualités
Responsabilités des maires et de leurs adjoints dans toutes les communes : - L'organisation des réunions, l'établissement de l'ordre du jour des séances du conseil et l'exécution des décisions du conseil communal ; - Les impôts, taxes, droits, propriétés communales, l'ordination et l'exécution du budget ; - La détermination du mode d'exécution des travaux et des baux relatifs aux travaux communaux ; - La représentation de la commune en justice, dans la vie civile et administrative ; - La prise de mesures nécessaires relatives à la voirie communale ; - La passation des actes de vente, d'échange, de partage, d'acceptation des dons et legs, d'acquisition et de transaction ; - Le maire est chargé de la publication des délibérations et des travaux du conseil communal et de la diffusion au niveau local, les lois et règlements de police ; - Le maire est responsable de: l'état-civil, la police judiciaire, administrative et des routes, la réception des déclarations de naissance, de mariage et de décès ainsi que des transcriptions sur le registre d'état-civil et la délivrance des extraits des déclarations et transcriptions ; - Le maire délivre les alignements individuels de voirie, les autorisations de bâtir et autres permissions de voirie et de stationnement ; - Le maire nomme le secrétaire général de la mairie et tous les emplois communaux pour lesquels la réglementation ne fixe pas un droit spécial de nomination ; Les maires des communes à statut particulier ont les compétences complémentaires suivantes : - Etat-civil, opération de recensement et légalisation des signatures ; - Publication et exécution des lois et règlements ; - La défense nationale en ce qui concerne le recensement et la défense civile.	- Niveau de scolarité ; - Réussite sociale ; - Bon négociateur ; - Intégrité ; - Ouverture ; - Ambition ; - Dynamisme ; - Probité ; - Moralité ; - Implication sociale ; - Expérience politique ; - Compétences de gestion ; - Age (est-ce qu'une personne âgée peut mieux gérer qu'un jeune ?) - Autres ;	

Tableau 2 - Nom de la commune :

Compétences de la commune	Priorités de développement :
1. Développement local, aménagement du territoire, habitat et urbanisme (harmonieusement avec les orientations nationales) : a) Elaborer les documents de planification nécessaires concernant : l'aménagement économique et social, le développement économique et social, l'urbanisme dans les zones agglomérées, l'usage et à l'affectation des sols, l'aménagement urbain et le lotissement ; b) Délivrer les permis d'habiter et les permis de construire et le contrôle des réalisations et des constructions et favoriser la promotion immobilière publique et privée. 2. Infrastructure, équipement et transport Réaliser et entretenir les routes, pistes de déserte, voies urbaine, réseaux d'assainissement en zones agglomérées et ouvrages d'art sur le territoire, la signalisation routière et l'éclairage public, les gares routières, les embarcadères et parking à caractère local et réglementer le transport des biens et des personnes dans son ressort territorial. 3. Transport et circulation Elaborer un plan de circulation urbain, organiser les transports urbains collectifs, installer et entretenir les feux de signalisation. 4. Environnement, hygiène et salubrité Etre responsable de l'eau potable, des déchets liquides, des eaux usées, des bas-fonds, des inondations, de la délimitation des zones interdite, de la gestion des cimetières et des services funéraires, des espaces verts et de la salubrité publique. 5. Enseignement Construire, équiper, réparer et entretenir les établissements primaires et maternels. 6. Enseignement et formation professionnelle Construire, équiper, réparer et entretenir les établissements publics d'enseignement secondaire et les centres publics de formation professionnelle au niveau communal.	

Alphabétisation

Favoriser la promotion des langues nationales en vue de leur utilisation sous forme écrite et orale.

Sécurité

Recevoir des responsables de la sécurité le plan annuel de sécurité publique et de lutte contre la délinquance et la criminalité.

Communication

Informar la population sur la vie de la cité (diffuser des informations écrites, créer et favoriser l'installation des stations de radiodiffusion sonore et de télévision locales).

Santé, action sociale et culturelle

Réaliser, réparer et entretenir des centres de santé et de promotion sociale, des infrastructures publiques culturelles, de jeunesse, de sport et de loisir au niveau des arrondissements.

Assurer l'aide sociale aux déshérités et aux sinistrés.

Services marchands et investissements économiques

Construire, équiper, réparer, entretenir et gérer des marchés et des abattoirs ;

Prendre toutes mesures de nature à favoriser le tourisme et à encourager les opérateurs économiques intéressés à entreprendre des activités dans ce domaine sur son territoire.

APPENDIX B

GUIDE FOR CONDUCTING CITIZEN CANDIDATE EXCHANGES

La Décentralisation au Bénin

Élections locales et communales, décembre 2002

ECHANGES AVEC LES CANDIDATS

GUIDE

ECHANGES AVEC LES CANDIDATS, décembre 2002

Produit par l'équipe de IFES/Bénin avec l'assistance financière de la USAID.

INTRODUCTION

Le présent guide est élaboré pour aider les ONGs partenaires de IFES, dans le cadre de son programme d'appui aux élections locales du 15 décembre 2002, à organiser des échanges, à l'échelle de la commune, entre les candidats aux élections locales du 15 décembre 2002 et les citoyens. Cette séance d'échanges fait suite au forum civique organisé en novembre 2002 dans les six (6) communes ciblées dans le cadre de ce programme. Ces échanges sont organisés dans le but d'encourager le dialogue politique, d'amener les citoyens à exprimer leurs préoccupations, d'amener les candidats à débattre de sujets d'actualité au niveau local et à se positionner par rapport aux priorités des citoyens en matière de développement local.

PREPARATIFS

Cette partie présente une liste de dispositions à prendre pendant la phase de préparation du forum des échanges.

1. Personnes-ressources (de l'ONG):

Il s'agit ici du modérateur de la séance d'échange, du parrain, du chronométrateur, des personnes chargées de recueillir l'opinion de certains électeurs à la fin des échanges, etc. Ci-dessous, nous parlons du modérateur, dont le rôle crucial pour la réussite des échanges n'est plus à démontrer, et du chronométrateur.

La personne qui agira comme modérateur doit au minimum avoir les qualités ci-après :

- être quelqu'un dont l'envergure et l'intégrité sont reconnues dans la communauté,
- comprendre qu'elle est mandatée par votre ONG et qu'elle n'agit pas à titre personnel,
- comprendre qu'elle agit en tant qu'arbitre, et non comme joueur et qu'elle joue un rôle secondaire par rapport aux candidats,
- être capable de discipliner un groupe,
- s'exprimer de manière claire et précise,
- avoir le sens de l'humour et du tact,
- etc.

Les responsabilités du modérateur seront de :

- participer à la formulation des questions et à la stimulation du débat,
- expliquer aux participants (électeurs, panélistes et candidats) présents la formule retenue, les principes directeurs, les règles du jeu et le déroulement des échanges tels que prévus,
- diriger les échanges de manière ferme mais douce, en s'assurant que les principes de base sont respectés,
- agir de manière neutre et non partisane,

Responsabilité du chronométrateur

Le chronométrateur quant à lui, lèvera un carton jaune quand le candidat aura épuisé la moitié de son temps ; et un carton rouge quand tout le temps du candidat sera épuisé. Le

candidat aura 10 secondes pour finir sa phrase une fois que le carton rouge sera exhibé. Le modérateur aura la responsabilité de faire respecter les délais.

2. Conditions favorables :

Cette section suggère quelques éléments qui peuvent accroître les chances de succès du forum des échanges :

- désigner un parrain dont la grande probité est largement reconnue dans la commune pour donner une caution morale à l'événement,
 - inviter, en nombre égal, des sympathisants (auditoires politiques) des groupes dont des représentants ont été invités pour les échanges. Le nombre de sympathisants à inviter est laissé à la discrétion des ONGs,
 - Il faudra interdire toute manifestation, surtout de la part du public, qui pourrait être interprété comme partisane (par exemple applaudir, huer, conspuer l'un des candidats),
 - Contacter les services locaux de sécurité afin de prévenir tout dérapage lors des échanges,
 - etc.
- 3. Les participants :** Les participants à cette séance d'échanges sont de trois types : il y a les représentants des listes, les panélistes (porte-parole retenus à l'issue du forum civique) et l'auditoire (formé d'électeurs et des sympathisants des groupes politiques). Leur nombre doit être de sorte que le total candidats, panélistes et auditoire ne dépasse pas 150.
- En ce qui concerne les candidats à inviter, les organisateurs doivent se rapprocher des groupes en lice pour les informer de la date, du jour, et de l'heure, de même que des sujets à débattre et les prévenir qu'ils recevront une (1) invitation à désigner un candidat après la publication par la CENA de la liste officielle des candidatures retenues. *La lettre d'invitation doit être accompagnée du récépissé d'accuse de réception avec mention des noms et prénoms de la personne réceptrice. Il a été retenu qu'une rencontre préalable doit être organisée avec les candidats sélectionnés par les groupes en lice de façon à leur expliquer les objectifs, la démarche, les critères, etc. utilisés pour l'organisation des échanges.*
 - Quant aux panélistes, normalement choisis par les ONGs à l'issue du forum civique, ils devraient représenter plusieurs classes sociales et pouvoir s'exprimer de manière claire et concise. Leur principale responsabilité consistera à poser aux candidats des questions traduisant les préoccupations de la population et ce, de manière équitable.
 - Enfin, en ce qui concerne l'auditoire, il est constitué de certains des participants (ou tous) au forum civique invités par l'ONG et de l'auditoire politique. Essayez de vous assurer que tous les arrondissements sont représentés.

4. Critères de choix du nombre de candidats

Il est demandé de ne pas avoir plus de dix (10) candidats pour les échanges compte tenu du temps imparti pour la durée des échanges. Ci-dessous, sont présentés seulement les critères (sans souci d'exhaustivité) qui permettront de sélectionner le nombre de candidats qui participeront aux échanges dans les six (6) communes retenues dans le cadre de ce programme de IFES. Ces critères dépendent des spécificités de chaque commune et ne sont donc pas les mêmes partout.

- A Cotonou, le critère retenu est : « avoir présenté des listes dans au moins huit (8) arrondissements sur les treize (13). » Répondent à ce critère les titres de listes suivants : RB, PLR, PRD, UBF, ECHELLE, AFP, FEFCO, et URP. Soit au total huit (8) titres de listes sur 53 titres de listes présentés dans la commune.
- A Porto-Novo, le critère retenu est : « avoir présenté de listes dans les cinq (5) arrondissements que compte la commune ». Répondent à ce critère les titres de listes suivants : URNP, ANFANI, PRD, ENTRAIDE-SOLIDARITE, ALLIANCE KEKEREKE, UBF, PORTO-NOVO D'ABORD, et HIHON. Soit au total ici aussi huit (8) titres de listes sur les 22 titres de listes présentés dans la commune.
- A Parakou, le critère retenu est le même que celui de Porto-Novo, à savoir : « avoir présenté de listes dans tous les 3 arrondissements que compte la commune ». Répondent à ce critère les titres de listes ci-après : UBF, BARKA, UCP-FAABA, FARD-ALAFIA, IRETI, ASSIRI, ALLIANCE-ETOILE, RB, LISTU, et URND. Soit au total dix (10) titres de listes sur les 21 titres de listes présentés dans la commune de Parakou.
- A Natitingou, le critère retenu est : « avoir présenté de listes dans au moins trois (3) arrondissement sur les 9 de la commune. » Répondent à ce critère les titres de listes suivants : UBF, FAP, UNSD, FAC, et Paix et Union (PU). Soit un total de cinq (5) titres de listes sur les douze (12) présentés dans la commune de Natitingou.
- En ce qui concerne la commune d'Abomey, le critère retenu est : « avoir présenté des listes dans deux (2) arrondissements au moins sur les sept (7) arrondissements de la commune ». Répondent à ce critère les titres de listes ci-après : RB, UBF, EHPA, FORCE CITOYENNE, PS, et PDP. Soit un total de six (6) titres de listes sur les 18 présentés dans la commune.
- Enfin, quant à Lokossa, le critère retenu est : « avoir présenté une liste dans au moins un (1) arrondissement ». Tous les titres de listes présentés dans la commune de Lokossa, à savoir UBF, IPD, UPD GAMESU, RB, JEUNESSE AVENIR et LUMIERE, remplissent ce critère ; soit un total de 7 titres de listes.

5. Logistique

Cette section porte sur les précautions qu'il faut prendre du point de vue de la logistique. Il s'agit :

- du site et de la salle de réception (critère à retenir pour le choix du site du débat : capacité d'accueil, facilité de repérage, neutralité politique, etc.)

- du jour, de la date et de l'heure,
- des services de sécurité,
- des moyens de transport,
- du traiteur,
- de la scène, des podiums, du système d'écoute public,
- de la montre, des cartons de couleurs rouge et jaune pour le chronométrateur,
- etc.

METHODOLOGIE

Cette partie présente quelques critères et la démarche (les séquences) à suivre pour une bonne organisation des échanges proprement dits.

La langue

La langue retenue pour les échanges est le français. La durée de la rencontre étant de une (1) heure au maximum, la traduction en dialectes réduirait substantiellement le temps (déjà très court) de parole prévu pour les candidats.

Critères de démarrage des échanges

Il est demandé normalement à toutes les ONGs partenaires d'insister, que ce soit sur les invitations ou à la rencontre préalable avec les candidats, sur la ponctualité. Mais par simple précaution, les suggestions ci-dessous sont faites pour éviter des flottements au démarrage des échanges.

1. Dans le cas idéal, tous les invités sont là à l'heure, et les échanges commencent donc sans problème,
2. Mais si tous les invités n'arrivent pas à l'heure, alors il est suggéré de commencer 15 mn au maximum après le moment de démarrage normalement prévu si au moins la moitié des invités est déjà présente,
3. Dans tous les cas, il est suggéré de commencer les échanges au plus tard 20 mn après le moment de démarrage normalement prévu si au moins l'un des invités est présent.
4. Plus personne (candidat) n'est autorisé à participer aux échanges après le début effectif des échanges.

La démarche

Cette sous-section présente les différentes séquences qu'on pourrait suivre pour le déroulement effectif des échanges.

Séquence I

A l'heure dite, tout le monde est prêt, y compris le chronométrateur. Le représentant de l'ONG débute la séance en souhaitant la bienvenue au public. Il présente le parrain de l'organisation, puis le modérateur qui remercie le parrain pour avoir rendu les échanges possibles. Après avoir brièvement décrit la formule de questions- réponses retenue et la façon dont les échanges se dérouleront, il présente la formule et fait lecture des principes directeurs des échanges (voir annexes). Il présente ensuite les panélistes, et pour finir, les candidats.

Séquence II

La formule recommandée pour les échanges est appelé «Question – réponse avec des réponses chronométrées». Cette formule de temps chronométré est l'une des formes d'échanges politiques les plus connues dans le monde. Juste avant le commencement des échanges, les candidats tirent des pailles ou prennent un numéro d'un panier pour déterminer l'ordre de réponse aux trois questions. Le candidat qui tirera le numéro un sera alors celui qui prendra le premier la parole et ainsi de suite. L'ordre inverse sera suivi pour les mots de fin, i.e. que le dernier à prendre la parole pour répondre aux questions, sera le premier à donner sa déclaration de fin et ainsi de suite.

Critères de répartition des temps de parole

A la suite des discussions de la rencontre du 20/11/02 il a été retenu que les échanges avec les candidats devront durer au maximum 60 mn.

Pour le respect de l'équité les critères ci-dessous sont suggérés pour la gestion du temps :

1. En présence de cinq (5) candidats ou moins, il faut accorder 9 mn par candidat pour répondre aux trois questions et 1 mn (chacun) pour le mot de fin.
2. Si le nombre de candidats est 6 ou 7, il faut accorder à chacun d'eux 7 mn pour répondre aux trois (3) questions et 1 mn à chacun pour son mot de fin.
3. Enfin, si le nombre de candidats est au moins 8, il faut accorder 4 mn à chacun pour répondre aux trois (3) questions et 1 mn pour les mots de la fin.

NB. En prenant la parole, chaque candidat doit préciser celles des trois questions sur lesquelles il apporte des éléments de réponse.

Séquence III

Tout de suite à la fin des échanges, des membres de l'ONG doivent recueillir l'opinion d'une cinquantaine d'électeurs (25 hommes et 25 femmes) pris au hasard dans le public. Ils leur poseront des questions non pas pour chercher à connaître leurs opinions politiques, mais pour tenter d'évaluer l'impact des échanges, par exemple : «Comprenez-vous mieux le programme des candidats après avoir assisté à ces échanges ?». Pour des fins de compilation statistique, les membres de l'ONG chargés de poser les questions

ANNEXE I – Les principes directeurs des échanges

- Informer les candidats à l'avance des thèmes sur lesquels pourront porter les questions ;
- Demander au public de s'abstenir d'applaudir, d'encourager, de siffler, de huer ou de manifester de quelque façon que ce soit son soutien ou sa réprobation à l'endroit d'un candidat au cours des échanges ;
- Présenter les candidats à raison de 15 secondes par candidat (ils peuvent remettre leurs présentations au modérateur pour être lue) ;
- Les candidats doivent rester tout le temps sur le podium ;
- Les candidats n'auront pas besoin d'accessoire, un bloc-note un stylo leur seront fournis sur place ;
- Les candidats tireront d'un panier des numéros déterminant l'ordre de réponse aux questions ; cet ordre sera inverse pour le mot de la fin.
- Le délai de réponse sera rigoureusement observé ;
- Un chronomètreur lèvera un carton jaune quand le candidat aura épuisé la moitié de son temps, et un carton rouge quand tout le temps du candidat sera épuisé. Le candidat aura 10 secondes pour finir sa phrase une fois que le carton rouge sera exhibé, le modérateur aura la responsabilité de faire respecter les délais ;
- Le modérateur aura le pouvoir d'interrompre les échanges pour faire respecter les principes de base ;
- Les candidats ne peuvent pas s'interrompre entre eux ;
- Les candidats doivent s'abstenir de faire des attaques personnelles ou de porter des accusations ;
- Les candidats seront invités à assister à une réception (à la libre discrétion des organisateurs).

ANNEXE II – Modèle de lettre de notification aux autorités

Ex : Au Directeur départemental de la Police

ADRESSE

LIEU DATE

OBJET: avis relatif à la tenue d'une séance d'échange.

Cher monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que l'ONG envisage d'organiser des échanges avec les candidates aux prochaines élections locales de décembre 2002.

Conformément à la loi, nous avons l'obligation de notifier à l'autorité administrative et à la police notre intention de tenir une manifestation publique. Nous avons donc le plaisir de vous informer de notre intention d'organiser les échanges avec les candidates aux prochaines élections locales dans votre commune à.....(lieu) le(le jour, la date et l'heure).

Pour toute information complémentaire n'hésiter pas à nous contacter.

Vous remerciant par avance de votre collaboration, nous vous prions d'accepter, monsieur....., Nos sincères salutations.

Président de l'ONG

Cc: CED, CEL

ANNEXE III – Modèle de lettre d'invitation

Lieu et date

Nom et coordonnées du groupe

Monsieur

Madame,

L'ONG ... a le plaisir de vous féliciter pour votre participation aux prochaines élections locales de décembre de 2002 dans la commune ... Par la même occasion l'ONG voudrait vous inviter à participer aux échanges entre des candidats agréés par la CENA et les électeurs de votre localité, (inscrire la zone de couverture de l'ONG), qui aura lieu (le jour, la date et l'heure) précises à (le lieu) dans (la ville). Les autorités civiles et la presse sont informées de l'événement et des électeurs ont été invités à voir et entendre tous les candidats. Le comité d'organisation de l'ONG prend toute l'organisation en charge.

Au cours de cet événement capital, les candidats seront invités à répondre aux questions des électeurs sur des sujets qui intéressent au plus haut point la population de votre localité. La présente invitation est adressée à tous les groupes ayant rempli les critères fixés par IFES et les ONGs partenaires (et dont la HAAC et la CENA ont été informées). La présence d'un candidat de votre groupe à cet échange sera hautement appréciée.

Ces échanges fourniront aux candidats une occasion unique d'exprimer leur point de vue devant un auditoire d'électeurs venant de tous les arrondissements et/ou toutes les couches socio-professionnelles de votre commune et en présence de la radio et/ou la télévision. Quant aux électeurs, ils pourront ainsi mieux connaître les candidats et faire un choix éclairé le jour du scrutin.

Nous espérons que notre ONG, en organisant ces échanges, contribuera à la transparence des prochaines élections locales.

Veuillez agréer l'expression de nos sincères salutations.

Le Président de l'ONG

Adresse complète de l'organisation.

APPENDIX C
EVALUATION FORMS

ANNEXE IX- Formulaire d'entrevue des candidats ou de leur représentant

Nom du candidat... *Mme Zimé Yerima Mariam (Alliance étoile)*

1-Pensez-vous que ce débat vous a permis de confronter votre programme aux attentes des électeurs ?

Ma réponse est affirmative, même si on a pas pu aller aux détails des choses à cause du problème du temps. (4m)

2-Pensez-vous que ce débat a permis aux électeurs de mieux connaître les candidats ?

Oui cela a permis pour moi, de me présenter car, en dehors de mes élèves je ne sais pas si les unités me connaissent.

3- Pensez-vous qu'à l'avenir il faudrait plus de débats semblables au Bénin ?

Ceci est très important car il faudrait que cela soit une tradition.

4- Avez-vous des commentaires sur l'organisation d'un tel débat ?

Pour une première ce n'est pas mal mais, je pense que on peut s'organiser mieux

Date *01-12-002*

Signature de l'interviewer. *Abdoulaye Haré Inf.*

Titre *Membre ALGER*

Candidate's Questions and Responses
Evaluation of Citizen-Candidate Exchanges, December 2003, Benin

Question #1: Do you think that this exchange allowed you to address the electorate's concerns?

Location (NGO)	Yes	No	A little	No response	No choice?	# Responses
Abomey (CERID)	4	1	-	-	-	5
Cotonou (Nouvelle Ethique)	8	-	1	-	-	9
Lokossa (GRAIB)	6	1	-	-	-	7
Natitingou (OSAP)	9	-	-	-	-	9
Parakou (ALCRER)	8	-	-	-	-	8
Porto Novo (ASSODIV)	5	-	-	-	-	5
Total	40	2	1	0	0	43
Total as a percentage	93.0%	4.7%	2.3%	0.0%	0.0%	100.0%

Question #2: Do you think that this debate allowed the electorate to better know the candidates?

Location (NGO)	Yes	No	A little	No response	No choice?	# Responses
Abomey (CERID)	5	-	-	-	-	5
Cotonou (Nouvelle Ethique)	6	1	2	-	-	9
Lokossa (GRAIB)	6	1	-	-	-	7
Natitingou (OSAP)	6	2	-	1	-	9
Parakou (ALCRER)	6	1	1	-	-	8
Porto Novo (ASSODIV)	2	-	1	2	-	5
Total	31	5	4	3	0	43
Total as a percentage	72.1%	11.6%	9.3%	7.0%	0.0%	100.0%

Question #3: Should similar exchanges be held for the legislative or presidential elections?

Location (NGO)	Yes	No	A little	No response	No choice?	# Responses
Abomey (CERID)	5	-	-	-	-	5
Cotonou (Nouvelle Ethique)	9	-	-	-	-	9
Lokossa (GRAIB)	7	-	-	-	-	7
Natitingou (OSAP)	9	-	-	-	-	9
Parakou (ALCRER)	6	-	-	-	-	6
Porto Novo (ASSODIV)	5	-	-	-	-	5
Total	41	0	0	0	0	41
Total as a percentage	100.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	100.0%

ASSODIV

L.F.E.S

U.S.A.I.D

ECHANGES CANDIDATS-ELECTEURS
COMMUNE DE PORTO-NOVO

FICHE D'EVALUATION DE L'AUDITOIRE

Participant

Nom et prénoms

Sexe

Age

1) Ces échanges vous ont-ils permis de mieux connaître vos candidats ?

OUI ☐NON ☐UN PEU ☐Pas de réponse ☐

2) Avez-vous perçu la prise en compte de vos préoccupations de développement local dans les programmes présentés par certains candidats ?

OUI ☐UN PEU ☐NON ☐

3) Après avoir entendu vos candidats, pouvez-vous en toute liberté choisir objectivement un candidat sur la base du programme qui vous paraît le plus indiqué ?

OUI ☐NON ☐Pas de réponse ☐

4) Que suggérez-vous d'autres par rapport aux échanges ?

.....

.....

.....

.....

.....

Citizen's Questions and Responses
Evaluation of Citizen-Candidate Exchanges, December 2003, Benin

Question #1: Did these exchanges allow you to better know your candidates?

Location (NGO)	Yes	No	A little	No response	Don't Know	# Responses
Abomey (CERID)	25	25	-	-	-	50
Cotonou (Nouvelle Ethique)	39	15	-	2	6	62
Lokossa (GRAIB)	26	15	-	9	-	50
Natitungou (OSAP)	41	-	-	-	-	41
Parakou (ALCRER)	43	6	-	-	1	50
Porto Novo (ASSODIV)	17	2	11	1	1	32
Total	191	63	11	12	8	285
Total as a percentage	67.0%	22.1%	3.9%	4.2%	2.8%	100.0%

Question #2: Do you think the candidates responded well to your commune's local development concerns?

Location (NGO)	Yes	No	A little	No response	Don't Know	# Responses
Abomey (CERID)	NA	NA	NA	NA	NA	0
Cotonou (Nouvelle Ethique)	NA	NA	NA	NA	NA	0
Lokossa (GRAIB)	2	38	-	10	-	50
Natitungou (OSAP)	NA	NA	NA	NA	NA	0
Parakou (ALCRER)	NA	NA	NA	NA	NA	0
Porto Novo (ASSODIV)	14	2	16	-	-	32
Total	16	40	16	10	0	82
Total as a percentage	19.5%	48.8%	19.5%	12.2%	0.0%	100.0%

Question #3: Will what you have heard and learned from this exchange influence who you will choose on voting day?

Location (NGO)	Yes	No	A little	No response	Don't Know	# Responses
Abomey (CERID)	19	31	-	-	-	50
Cotonou (Nouvelle Ethique)	22	30	-	4	6	62
Lokossa (GRAIB)	-	47	-	3	-	50
Natitungou (OSAP)	38	2	-	-	1	41
Parakou (ALCRER)	22	26	-	-	2	50
Porto Novo (ASSODIV)	24	1	17	-	-	42
Total	125	137	17	7	9	295
Total as a percentage	42.4%	46.4%	5.8%	2.4%	3.1%	100.0%

APPENDIX D

REPORTS FROM THE DEBRIEFINGS

COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE
AVEC LES ONG PARTENAIRES ET LA
FONDATION INTERNATIONALE POUR
LES SYSTEMES ELECTORAUX

Centre Wanad, 20 novembre 2002

L'an deux mil deux, le 20 Novembre, de 10heures à 17 heures, s'est tenue à la salle de conférence du centre WANAD, une rencontre entre des ONG partenaires et l'IFES. Cette séance présidée par la directrice de l'IFES se proposait de faire le bilan des Forums Civiques organisés dans six communes pour informer et sensibiliser les populations du BENIN sur la décentralisation et d'étudier le projet de guide sur les échanges avec les candidats aux élections municipales.

Etaient présents :

La directrice de l'IFES
Le coordonnateur national de l'IFES
Le coordonnateur média
Les coordonnateurs régionaux de l'IFES
Les membres de l'Ong GRAIB
Les membres de l'Ong ALCRER
Les membres de l'Ong CERID
Les membres de l'Ong OSAP
Les membres de l'Ong ASSODIV
Les membres de l'Ong NOUVELLE ETHIQUE

ORDRE DU JOUR

RENCONTRE AVEC LES ONG PARTENAIRES

(Mercredi 20 novembre 2002 au Centre Wanad)

AGENDA

9h30 : Arrivée et Installation

9h30- 9h45 : Mot de bienvenue

9h45-10h45 : Logistique (durée, salle, horaires, banderoles, programme, participants, personnes ressources)

10h45-11h : Pause-café

11h -11h45 : Méthodologie (guide, outils, ateliers, communications, langue, évaluation)

11h45-12h30: Médiatisation (bilan, couverture, diffusion)

12h30-13h30 : Résultats atteints

13h30-14h : Recommandations

14h : Pause déjeuner

14h45-16h : Echanges avec les candidats : Calendrier - Remise des projets et budgets-
Discussion sur le projet de guide

16h00 : Plan médiatique

16H30 : Fin des travaux

Résumé

Le bilan de la journée d'évaluation pourrait se résumer comme il suit.

Au titre de la logistique :

Le travail d'organisation à la base est appréciable, mais il faut corriger les imperfections. Pour diverses raisons, aucune des ONG n'est arrivée à respecter le temps imparti. Il faut apporter plus de rigueur dans les cérémonies d'ouverture et insister sur la ponctualité afin de respecter les participants. Appel a été fait à une plus grande vigilance pour le prochain événement qui nécessitera un encadrement rigoureux et une gestion parfaite du temps. De façon générale, nos partenaires se disent satisfaits des emplacements choisis, quoique l'IFES manifeste certaines réserves quant aux conditions de confort offertes aux participants. Très peu de commentaires négatifs ont été faits sur les banderoles et sur le programme que chaque ONG a adapté selon les circonstances du milieu. Le niveau de participation, marqué par l'enthousiasme, a souvent dépassé le nombre d'invitations lancées, mais toutes les ONG sauf une ont su gérer cet impondérable sans trop de difficultés. Les groupes présents étaient représentatifs et susceptibles de transmettre les informations. Enfin, le choix des personnes-ressources recrutées par les partenaires s'est révélé fort judicieux dans la très grande majorité des cas.

Au niveau de la méthodologie :

Aucune ONG n'en a fait mention mais la démarche proposée par l'IFES a été suivie dans tous les cas. Il appert que le Guide fourni à nos partenaires a servi de base aux communications et a été largement distribué aux participants. Toutefois, on aurait pu en produire davantage. Les évaluations effectuées en début de séance ont permis de constater le faible niveau de connaissances des participants par rapport à la décentralisation et ont obligé les communicateurs à répondre à de très nombreuses questions. Des inquiétudes subsistent à l'IFES sur le suivi qui sera par les ONG en termes d'évaluation, compte tenu des attentes exprimées par le bailleur. On a expliqué que durant la campagne, les Ong enverront des gens aux meetings politiques, pour vérifier la qualité des questions posées aux candidats.

Certaines ONG ont fait preuve d'une belle initiative et développé leurs propres outils pour gérer les ateliers qui étaient toujours organisées en fonction des arrondissements. Si la question des langues semblait aux yeux des représentants de l'IFES, entraîner une grande lourdeur dans le déroulement du programme, les organisateurs et les participants manifestent beaucoup de tolérance pour cette question et ne souhaitent pas faire de choix. La qualité informative et pratique des communications a été reconnue dans la

grande majorité des cas, et les sondages maison réalisés dans la plupart des cas ont dévoilé une perception très positive des participants à l'égard de l'initiative.

En ce qui concerne la médiatisation :

Le bilan fait par les ONG nous paraît un peu dur, compte tenu des résultats atteints par l'effort médiatique. La plupart des ONG ont semblé plus soucieuses de préserver leur image auprès des médias que de multiplier l'impact des forums auprès de la population. Sans doute ont-elles manqué d'explications sur les objectifs poursuivis, sur les moyens de communication retenus dans le plan média envisagé et sur la méthodologie utilisée. Le programme dans son ensemble aurait effectivement pu bénéficier d'une collaboration accrue entre les divers acteurs. En attendant le rapport d'étape du conseiller médias, il faut insister pour une synergie plus étroite lors de la seconde phase du programme.

Pour ce qui est de l'appui de l'IFES :

Nous tenions à avoir une appréciation de l'appui technique et financier fourni par l'IFES avant la fin du projet. Il appert que la mise en place et le choix des coordonnateurs régionaux a grandement facilité l'organisation des forums, et que les documents préparés par l'équipe ont été grandement appréciés. Au moins partenaire a dit apprécier le fait que les fonds requis ont rapidement été mis à sa disposition. Sans surprise, nous avons entendu les remarques de tous et chacun concernant les ressources disponibles. Comme toujours, elles ont été jugées insuffisantes. A ce titre, une recommandation intéressante a été faite, celle d'associer les ONG à l'élaboration des budgets requis. N'étant pas, dans ce cas précis, en mesure de grossir l'enveloppe disponible, nous avons rappelé certaines règles de gestion de notre bailleur et exhorté nos partenaires à faire preuve de grande rigueur dans la planification des événements et de créativité dans la recherche de solutions. Heureusement, nous notons que malgré les insuffisances relevées, tous nos partenaires sont prêts à poursuivre l'expérience pour la seconde étape.

Les rapports financiers :

Pour conclure, il faut ajouter que tous les rapports financiers soumis ont été dans les délais impartis. Tous revêtent une qualité exceptionnelle. Quatre partenaires sur six sont restés à l'intérieur de l'enveloppe accordée et les deux autres ont connu, par rapport aux budgets approuvés, des dépassements peu significatifs qu'ils acceptent d'assumer.

Les rapports narratifs :

Après avoir constaté un certain manque d'uniformité dans les projets de rapports narratifs, l'IFES a apporté des précisions divers éléments absents de certains textes, notamment :

- *L'évaluation des résultats obtenus au regard des objectifs visés.*
- *Des recommandations*
- *Une conclusion*
- *Une table des matières*

Nous avons insisté pour que les ONG mettent l'accent sur les difficultés réelles rencontrées sur le terrain et notent les failles, les insuffisances du programme pour appuyer leurs recommandations.

Conclusions et recommandations :

Tous comptes faits, les ONG se disent convaincues que les résultats atteints répondent aux objectifs fixés par la USAID. L'IFES reste encore sceptique sur la manière utilisée pour expliquer, justifier et quantifier leurs constats.

De façon générale, les partenaires souhaitent que de telles initiatives arrivent plus tôt, portent sur un plus grand nombre de communes et aillent jusqu'au niveau des arrondissements. Car ils estiment que les forums civiques sur la décentralisation, tels que conçus, sont susceptibles de donner confiance aux populations en leur capacité de développer au développement de leur commune. Pour conclure, ils insistent pour que le projet ne reste pas sans suivi, faisant valoir que la décentralisation est un long processus qui ne fait que commencer.

Pour des raisons d'ordre pratique, nous avons présenté certains points sous forme de tableaux :

FORUM	LOGISTIQUE					
	Durée et Horaire	Salle	Banderoles	Programme	Participants	Personnes Ressources
Porto-Novo (ASSODIV)	7h -17h30 Léger retard sur les prévisions Temps insuffisant	Salle du Conseil d'Activités Educatives du Bénin (CAEB)	2 banderoles : une dans la salle, une à l'entrée du CAEB	Évaluation des acquis Deux communications Ateliers et plénière.	Agents commerciaux, artisans, étudiants, professeurs, maire, comités de sages, représentants des rois : 80 invités, 45 part. Participation active	Deux communicateurs Deux facilitateurs Un secrétariat avec deux secrétaires Un coordonnateur
Cotonou (NOUVELLE ETHIQUE)	1 : Respect du temps imparti 2 : Dépassement du temps imparti, mais les participants sont restés jusqu'à la fin	1 : CODIAM 2 : BANQUE D'INSULINE AKPAKPA	Lourdeur des formalités administratives pour l'affichage	Selon le guide Ateliers d'environ 30 personnes, Plénière	1 : (87 pers) 2 : (143 pers.) Groupements socioprofessionnels, leaders d'opinion, sages de certains quartiers ...	Deux communicateurs Deux modérateurs Un animateur Un modérateur
Abomey (CERID)	Non-respect de l'horaire prévu. Début peu avant 10 h, fin à 15h45	Maison du peuple D'Abomey	3 banderoles : une à la place GOHO une à l'entrée de l'université et une dans la salle	Attentes des participants Tests de connaissances Débats, Ateliers Plénière	140 invités, 153 participants dont 56 femmes) Groupements de jeunes, de femmes, artisans, certaines ong,	Un communicateur Un modérateur très efficace 7 facilitateurs
Lokossa (GRAIB)	9h- 15h30 Durée insuffisante	Maison du peuple De Lokossa	1 à l'entrée de la ville 1 à la sortie 1 devant la Maison 1 dans la salle	Ateliers Plénière Déjeuner	(Prévisions : 120 Réalité : 159 Écoliers de 15-20 ans	Un modérateur Un communicateur 5 animateurs d'ateliers
Natitingou (OSAP)	Prévision : de 9h-14h Fin réelle : 15h30 en raison du contrôle des participants	Choisie en fonction du nombre d'invités et d'ateliers	3 banderoles distribuées dans la ville	Deux communications Ateliers Plénière	(129 pers dont 21 femmes) 2 par localité : 1 doit savoir lire et écrire Profil exigé: connaître les problèmes de sa localité	Deux communicateurs Deux traducteurs Un modérateur
Parakou (ALCREER)	Dépassement d'une heure	Salle de conférence de l'Université de Parakou	2 banderoles : 1 en ville et 1 à l'entrée de l'université		Chefs quartiers, Artistes, les zémidjans ,femmes revendeuses	Communicateur Traducteur Modérateur

FORUM	METHODOLOGIE					
	Guide	Autres Outils	Ateliers	Communications	Langues	Evaluation
Porto-Novo (ASSODIV)	A servi de base de à la communication Distribution aux participants	Utilisation de tableaux, textes de lois, guide du vulgarisateur Répartition des textes par arrondissement.	5 ateliers. 3 questions: Etat des lieux Besoins de développement, Qualités des conseillers	Méthode participativ, nombreuses questions	FrançaisI exclusivement	Evaluation au début du forum Sondage à la fin Debriefing
Cotonou (NOUVELLE ETHIQUE)	Guide utilisé	Aucun autre	3 ateliers	1: en fon uniquement. 2 : d'abord en français, ensuite en fon.	Français et fon	A révélé des besoins d'information énormes Évaluation informelle à la fin Debriefing
Abomey (CERID)	Pratique pour le pré test.	Guides Tableau de bord des facilitateurs		Le communicateur s'est inspiré des attentes des populations	Fon exclusivement fin	Pré test : résultat moyen Debriefing
Lokossa (GRAIB)	Très utile et a servi de base pour les communications	Fiches de déroulement du forum et des travaux en ateliers Réajustement de la Fiche d'évaluation des connaissances	5 ateliers, un par arrondissement. Les priorités, SAUF les trois premières, ne sont pas les mêmes pour tous les arrondissements	Les réponses des participants à certaines questions ont poussé les communicateurs à réajuster les communications prévues.	Mina	Connaissance des femmes faibles Pas d'évaluation à la fin mais petit sondage. Résultat : renouveler l'initiative. Durée courte et moment tard.
Natitingou (OSAP)	Insuffisances du Guide utilisé.	Utilisation de « La décentralisation en milieu rural ».	9 ateliers, un par arrondissement	Nombreuses simulations. Illustrations tirées du guide. Diagnostic participatif	3 langues simultanément, l'une après l'autre. Ditammari, Wama, Français	Vérification des acquis au début. Priorités dégagées peuvent ne pas être réelles eu égard au temps.
Parakou (ALCREER)	Utile avant, pendant et après.	Guide distribué. Nombre insuffisant	5 ateliers	Surtout participative. Explications avec exemples. Simulations.	Dendi, Bariba, un peu de Français Aux débats, questions en dendi.	Vérificaiton des acquis au début Sondages.

LA MÉDIATISATION

Commentaires des ONG partenaires :

- Le conseiller média a affiché impatience et ennui au cours du forum
- Mauvaise préparation des opérations d'enregistrement, difficultés de coordination des équipes techniques
- Problèmes de communication entre les ONG et le conseiller média. On souhaite plus de collaboration à l'avenir
- Une commune ne doit pas être pénalisée pour des «faits» survenus dans une autre ville (l'expérience de Cotonou versus Porto-Novo)
- Indiscrétion des équipes de la télé à Cotonou
- La presse écrite n'a pas été associée
- Vu la nécessité de mise en conformité des méthodes de travail des ONG et du spécialiste média, les deux partenaires doivent tenir des séances préliminaires de travail et échanger les informations

Commentaires du conseiller media :

- Le conseiller média a remercié les ONG partenaires de tous ces commentaires dont il dit avoir pris bonne note.
- Il a expliqué que c'était la première fois qu'il travaillait avec des ONG et que leurs priorités ne sont vraisemblablement pas similaires aux siennes.
- Il a rappelé les grandes lignes du plan média approuvé par la direction de l'IFES ainsi que les exigences de la HAAC
- Puis, il a fourni des explications sur les difficultés rencontrées, dont certaines provenaient des choix effectués par les ONG elles-mêmes.
- Il a reconnu la nécessité d'une collaboration plus étroite lors de la deuxième phase du programme.
- Enfin, il a donné des précisions sur le travail de montage en cours ainsi que quelques indications sur le calendrier de diffusion des émissions.

	APPUI TECHNIQUE	APPUI FINANCIER
Porto-Novo (ASSODIV)	Compétence du coordonnateur Utilité du Guide dans la préparation des communications et la lecture des documents de la Mission de décentralisation.	Difficulté quant à la préparation du terrain. Il a fallu entretenir les alentours de la salle choisie, donner de l'argent aux maires. Temps insuffisant
Cotonou (NOUVELLE ETHIQUE)	Remerciements à IFES. Appui technique apprécié Communication géniale. Disponibilité du coordonnateur Utilité du guide malgré des réserves sur certaines parties de son contenu Revoir le format. Présentation originale.	Problèmes de per diem Les participants qui exercent des professions libérales s'attendent à recevoir une compensation. Penser aux frais de déplacement et aux imprévus.
Abomey (CERID)	Le coordonnateur est bien Élaboration d'autres guides avec son aide.	Difficultés à rester dans l'enveloppe budgétaire
Lokossa (GRAIB)	Coordonnateur compétent. Documents distribués d'une grande utilité mais venus un peu tard.	Pauses café et certains déplacements non prévus Prise de contact « onéreuse » avec les autorités locales Prévoir une rubrique « imprévus ».
Natitingou (OSAP)	Disponibilité, ouverture du coordonnateur régional Bonne ambiance de travail. Guide appréciable, nombre insuffisant	Moyens octroyés insuffisants. Il a fallu donner de l'argent aux maires.
Parakou (ALCREER)	Bon travail du coordonnateur régional L'utilité du guide est capitale, mais le nombre insuffisant.	Léger dépassement

RÉSULTATS ATTEINTS

* Par rapport à la décentralisation, l'intérêt des populations est réellement éveillé

* L'organisation des forums est un succès puisque les populations sont mieux informées aujourd'hui qu'hier

* La population comprend que la décentralisation peut contribuer au développement de sa commune (Choisir les élus locaux en tenant compte de certaines qualités)

* La population comprend maintenant qu'elle peut œuvrer elle-même au développement de sa commune

* La population a identifié les besoins de sa commune, les a priorisés et a déterminé le profil du conseiller local.

DERNIER TOUR DE TABLE

GRAIB (Lokossa) : L'expérience des forums civiques est pertinente. Mais les populations ne peuvent pas encore accepter le coût de la décentralisation. On note encore la persistance du besoin de l'Etat providence. Les populations se demandent comment va se développer la commune. Et, aussi ce que vont réellement faire les élus locaux de l'aide accordée par le gouvernement. Il faut veiller à ce que les messages des différents acteurs de la décentralisation soient en harmonie et ne se contredisent pas.

ASSODIV (Porto-Novo) : Il faut continuer à mettre de l'ordre dans les idées des populations et même des élus locaux. Le programme a aidé à fixer un peu les idées. Même s'il est arrivé un peu tard, il a permis à certains participants de se rendre compte des richesses de leur commune et de l'importance de la participation du citoyen au développement de sa commune. Ils ont désormais compris qu'ils ont un rôle à jouer. Les objectifs sont atteints partiellement. C'est un premier pas fort appréciable. Mais comment maintenir la poussée ? Le problème de suivi est posé.

OSAP (Natitingou) : Merci à l'IFES pour l'initiative. Les populations sont maintenant informées. Le forum était capital, même s'il vient un peu tard. Il faut un temps pour l'assimilation des informations. Ce forum modifie la vision des populations. Les habitants de certains villages ont pris l'engagement ferme de restituer les informations reçues. Il faudrait penser à prévoir des fonds pour des forums de restitution. Le genre d'initiative entreprise par IFES doit être un processus permanent.

NOUVELLE ETHIQUE (Cotonou) : Ne pas perdre de vue que les populations pensent que la décentralisation n'est qu'un moyen détourné de faire revenir les mêmes personnes au pouvoir ; même si c'est vrai, on ne peut pas faire de la « démocratie sélective ».

**ÉCHANGES AVEC LES CANDIDATS
CALENDRIER FINAL**

DATE	LIEU	ONG
1^{ER} Décembre	Parakou	ALCRER
2 Décembre	Natitingou	OSAP
3 Décembre	Abomey	CERID
4 Décembre	Cotonou	NOUVELLE ETHIQUE
7 Décembre	Porto-Novo	ASSODIV
9 Décembre	Lokossa	GRAIB

DISCUSSION :

**(Echanges
Candidats-Citoyens)**

PROJET DU GUIDE

**CRITERES DE SELECTION
CHOIX DES QUESTIONS**

Après avoir procédé à la révision du calendrier compte tenu de la fin du Ramadan et d'autres considérations, les participants ont fait une lecture sommaire du projet de guide. Ils ont vu la partie relative à la Méthodologie, puis ont tenu un débat sur les points suivants :

- ❖ La nécessité de revoir la médiatisation, de même que la logistique qui pour le second volet du programme ne devrait pas souffrir d'imperfections.
- ❖ Les critères de sélection des candidats dans le souci est de répondre à un besoin d'équité. Après avoir vérifié si les critères de la HAAC (pour choisir les candidats qui participeront au débat) sont toujours d'actualité, il faut voir s'ils sont applicables dans le contexte de cette activité. Si oui, les participants demandent à l'IFES de publier ce critère en précisant la provenance. La réflexion se poursuit.
- ❖ Selon les participants, le choix des questions pose également un problème important car il ne faudrait pas favoriser certains candidats par rapport à d'autres.
 - Deux options se présentent: dans la 1^{ère} on pose trois questions auxquelles chaque candidat (questions relatives aux priorités de développement de chaque commune) doit nécessairement répondre. Selon la seconde option, les candidats choisissent et développent brièvement le sujet qui leur tient vraiment à cœur parmi les trois questions. La réflexion se poursuit.
 - Si on accordait 12 minutes à chaque candidat (à savoir 3 minutes à chaque question $\times 4 = 12$), on pourrait avoir 5 candidats en une heure. Toutes les équipes doivent faire le calcul selon le nombre de listes agréées par la CENA, en répartissant également le temps de parole à l'intérieur de la durée des échanges.
 - Durée des échanges : 1 heure.

- ❖ Le modérateur joue un rôle très important. Il faut un individu assez rigoureux et par nature impressionnant. Les critères relatifs à la personne du modérateur figurent dans le guide.
- ❖ Il faut penser aux services de sécurité : la gestion de l'auditoire qui ne doit manifester ni mouvement d'enthousiasme, ni mouvement de mécontentement. Bien cibler les invités avant de lancer les invitations. L'événement étant plus ou moins à « huis clos » cette fois-ci, faut-il confectionner des banderoles ?
- ❖ Les candidats aux élections se préparent activement. Ils suivent des séminaires de formation qui leur donnent des éléments de compréhension sur la notion de décentralisation, comment participer aux élections, les techniques électorales, la communication politique... Il leur est distribué par le NDI un guide récapitulant ces diverses préoccupations. Il serait alors recommandé que chaque ONG prenne connaissance de ce guide afin de pallier aux questions éventuelles des candidats. D'ailleurs, les OLNG peuvent se présenter auxdites formations pour établir les premiers contacts avec les formations politiques ou groupes de candidats.

Pour conclure, les participants se rendent à l'évidence qu'il sera difficile de faire une planification rigoureuse tant que les données sur les candidatures agréées ne seront pas rendues publiques par la CENA. Quoi qu'il en soit, le consensus est atteint sur la nécessité de tenir une rencontre préalable avec les candidats et de faire une simulation pour apprendre à gérer l'événement comme il se doit, avec le moins d'imprévu possible. Pour le reste, les coordonnateurs feront le suivi.

WANAD, 20 décembre 2002

COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE AVEC LES ONG PARTENAIRES ET LA
FONDATION INTERNATIONALE POUR LES SYSTEMES ELECTORAUX

L'an deux mil deux, et le 20 décembre, de 9 heures 55 minutes à 16 heures 30 minutes s'est tenue, à la salle de conférence du centre WANAD, une rencontre entre des ONG et l'IFES. Cette séance de travail avait pour but de faire le bilan des échanges avec les candidats organisés par les ONG partenaires de l'IFES en vue d'informer les populations du BENIN sur le programme des candidats et de permettre à ces derniers de connaître les préoccupations des électeurs.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, la méthodologie à utiliser pour cette séance de travail fut brièvement présentée. Ainsi, les participants ont été invités à exprimer clairement leurs insatisfactions et à proposer des mesures concrètes pour l'amélioration des activités réalisées. Ensuite, les différents points de l'ordre du jour ont été abordés. A chaque point, il y eut des propositions et une synthèse a été faite.

Participants :

La directrice de l'IFES
Le coordonnateur national de l'IFES
Les coordonnateurs régionaux de l'IFES
Le coordonnateur média de l'IFES
Les membres de l'Ong GRAIB
Les membres de l'Ong ALCRER
Les membres de l'Ong CERID
Les membres de l'Ong OSAP
Les membres de l'Ong ASSODIV
Les membres de l'Ong NOUVELLE ETHIQUE
Le représentant de NDI

ORDRE DU JOUR

RENCONTRE AVEC LES ONG PARTENAIRES

(Mercredi 20 décembre 2002 au Centre Wanad)

AGENDA

- 9h30** : Arrivée et Installation.
- 9h30- 9h45** : Mot de bienvenue.
- 9h45-11h15** : Logistique (durée, salle, respect des horaires, participants, personnes ressources)
- 11h15-11h30** : Pause-café.
- 11h30 -12h** : Intervention NDI
- 12h-13h15** : Méthodologie (guide, langue, outils de sondage, mode de questions- réponses, répartition des temps, critère de choix des candidats)
- 13h15-13h45** : Déjeuner.
- 13h45-14h30** : Médiatisation.
- 14h30-15h15** : Résultats atteints et Recommandations.
- 15h15-16h** : Recommandations dans la perspective des élections législatives
- 16h00** : Mot de fin

LOGISTIQUE

❖ Durée des échanges

1. Problème : Le temps de l'activité et des préparatifs sont trop courts.

2. Propositions

- ✓ Il serait intéressant d'étendre la durée de l'activité à 1 heure 30 minutes. Ceci afin de permettre aux électeurs d'exprimer leurs préoccupations. Par ailleurs, techniquement un panel dure normalement entre 60 et 90 minutes. 60 minutes, c'est un peu juste. 75 minutes, c'est convenable et 90 minutes, c'est l'idéal.
- ✓ Organiser pour les ONG une formation axée sur la gestion du temps, ceci afin d'utiliser au mieux le temps imparti.
- ✓ Augmenter la durée de préparation de l'activité.

3. Synthèse des discussions

- ✓ De l'avis général, tous s'accordent à dire que finalement, la durée de 60 minutes peut être maintenue. Seulement, il faudrait former les ONG sur la gestion du temps afin qu'elles soient mieux aguerries pour l'avenir.
- ✓ Mon commentaire : Par rapport à la durée de préparation de l'activité, il existe des contraintes qu'on ne peut occulter : tout dépend du moment auquel les bailleurs de fonds mettent à la disposition de IFES, les fonds nécessaires. Par rapport à cet aspect, rien ne peut être promis. Mais IFES peut certainement apporter une aide plus soutenue dans l'élaboration du calendrier d'exécution des activités des ONG et de la répartition des tâches.

❖ Salle

1. Problème : Coupures de courant, aménagements déficients

2. Propositions

- ✓ L'organisation des échanges en plein air pourrait être intéressante.

- ✓ Les échanges peuvent se dérouler dans une salle mais il faut prévoir des ameublements pour faciliter la prise de notes et un groupe électrogène performant.
- ✓ Il est nécessaire de prévoir un podium et de préférer une salle car en plein air, le nombre d'électeurs ainsi que les mouvements d'humeur de la foule ne pourront pas être facilement contrôlés et contenus.

3. Synthèse

- ✓ Maintenir le déroulement des échanges dans une salle mais veiller à ce qu'elle soit spacieuse et assez aérée. Prévoir un groupe électrogène performant et s'assurer de son bon fonctionnement. Il faut monter un podium dans la salle.

Mon commentaire : L'expérience vécue par les ONG les a rendues plus sensibles aux détails logistiques et aux exigences de l'activité. Je crois que dans le futur, elles sauront repérer dans leurs milieux respectifs les endroits convenant davantage à ce genre d'activités. L'IFES pourrait toutefois les guider dans leur choix en établissant dès le départ des critères de sélection.

❖ Respect des horaires

1. Problème : Une remarque générale : les horaires prévus ne sont jamais respectés.

2. Propositions

- ✓ Il faut apprendre à commencer à l'heure convenue, malgré les absents.
- ✓ Les ONG doivent prendre des mesures rigoureuses, tant par rapport aux candidats qu'aux invités. Pour les personnes ressources, prévoir des remplaçants en cas d'absence ou de retard de celles initialement choisies.
- ✓ Il faut veiller à l'exactitude de la presse. Pour les invités, sur les invitations, avancer l'heure réelle de 45 à 60 minutes (si la séance doit débuter à 9heures30minutes, indiquer 8heures30minutes sur les invitations et dans le contrat)

3. Synthèse

- ✓ Les organisateurs (ONGs) voient leur responsabilité engagée et doivent prendre toutes les mesures adéquates pour le respect des horaires.

Mon commentaire : Voilà un problème d'éducation civique sérieux au Bénin. L'élite et les autorités elles-mêmes n'arrivent pas à donner l'exemple. Si nous avons trouvé des solutions concrètes dans le cas des médias, pour le reste il faudra désormais imposer plus de rigueur à tous les participants, quels qu'ils soient et commencer les activités après un petit répit d'au plus un quart d'heure, par respect pour ceux qui sont ponctuels.

❖ Participants

1. Problème : Mise en doute de la restitution réelle de l'information à la base

2. Propositions

- ✓ Plus de personnes il y a, mieux l'information est répercutée à la base. Toutefois, l'augmentation du nombre de participants dépend de la capacité d'accueil de la salle retenue.
- ✓ Il faut revoir la qualité des personnes invitées. Avant de lancer les invitations, bien cibler et choisir des personnes susceptibles de restituer les informations reçues aux populations à la base.

3. Synthèse

- ✓ En vue d'assurer une bonne restitution des connaissances dispensées, inviter des groupes très représentatifs.

Aucun commentaire.

❖ Personnes ressources

1. Problème : Le choix effectué par les ONG, pas toujours opportun, menace dans certains cas la réussite de l'évènement

2. Propositions

- ✓ Concernant les qualités d'un bon modérateur, une solution serait qu'IFES définisse le profil souhaité pour un bon modérateur et laisse les ONG libres dans leur choix. La disponibilité serait un

facteur clé. Prévoir deux modérateurs (en cas d'absence ou de retard de l'un, l'autre prend sa place)

- ✓ Le modérateur doit être installé de façon à être visible et des candidats et de la population.
- ✓ L'organisation de séances de simulation avec le modérateur lui permettrait de s'imprégner au mieux de son rôle et de ses responsabilités.
- ✓ Une rencontre entre l'IFES et les modérateurs retenus aura l'effet d'harmoniser les méthodes de travail sur l'ensemble du territoire.
- ✓ Au niveau de chaque ONG, un membre peut être désigné pour recevoir une formation de modérateur selon le profil défini par IFES.

3. Synthèse

- L'IFES devrait définir le profil du modérateur et laisser les ONGs choisir librement. Elle pourrait organiser une formation.

Mon commentaire : Les suggestions faites seront retenues le cas échéant. Nous continuerons d'insister sur l'importance des qualités à rechercher chez les personnes ressources. Il faut mettre un terme à la pratique de confier la tâche aux membres des ONG si ces derniers n'ont pas la compétence requise pour faire le travail.

Exposé de M. Alain AYADOKOUN, NDI

Le NDI et l'IFES sont de vieux partenaires. Dans le cadre des élections locales, tandis que IFES s'est occupé de la société civile, le NDI a concentré ses efforts sur les candidats des partis politiques aux élections.

Le NDI a assuré la formation des candidats sur la communication politique aux élections locales. L'objet de cette formation était de renforcer les capacités de communiquer de candidats avec les électeurs et leur apprendre à tenir des discours politiques. Un guide a été élaboré a cet effet.

Les formations se sont déroulées pendant une journée à Natitingou (avec 30 à 40 personnes), et sur deux jours à PARAKOU, avec 40 à 50 personnes le 1^{er} jour et plus de 70 personnes le second jour. A Lokossa, il y a eu 50 personnes mais la majorité n'était

pas des candidats, plutôt des enseignants. Ces derniers étaient chargés de restituer les acquis aux candidats pour la plupart analphabètes. A Cotonou, il y eut plus de 70 personnes. La formation fut un succès à Porto Novo également.

De façon générale, l'expérience est positive mais des difficultés persistent. Il s'agit notamment de chercher comment atteindre les candidats. Malgré la formation recue, on a constaté que les performances des candidats aux échanges n'étaient pas totales.

Remarques des participants

A l'avenir, bien expliquer aux populations et aux partis politiques(notamment les candidats), la complémentarité entre IFES et NDI. Une rencontre préalable entre IFES, NDI et les candidats doit être initiée afin de leur montrer l'intérêt de bien suivre les formations pour améliorer la qualité de leur participation aux échanges.

Le NDI et IFES pourraient s'entendre et sélectionner les personnes susceptibles de suivre les formations et de participer aux échanges. On note à ce niveau les insuffisances des partis politiques qui choisissent mal leurs représentants et n'informent pas bien les gens inscrits sur leur liste des responsabilités qui pourraient être les leurs en cas de victoire.

Avant les échanges, les candidats doivent être sensibilisés sur la nécessité d'élaborer un programme cohérent et sensé afin de convaincre les populations. Dans cette optique, organiser à leur intention un séminaire dont le thème serait «Comment et Pourquoi écrire un programme des partis ? »

En effet, avoir un programme permettrait d'en finir avec des élections basées sur des considérations sentimentales, ethniques, régionales ... Par ailleurs, relevons que ceux qui n'ont pas de programme distribuent beaucoup d'argent, dénaturant ainsi le sens des élections.

Il serait bon de sensibiliser les populations sur le rôle véritable des élus locaux et leur apprendre à décrypter les fausses promesses électorales.

Mon commentaire : Je salue les propositions de programmes de sensibilisation sur le rôle des élus locaux et de formation aux partis et aux candidats sur la façon de préparer un programme d'action. Toutefois, je ne suis évidemment pas d'accord avec l'idée que l'IFES devrait participer à la sélection des candidats participant aux formations du NDI.

METHODOLOGIE

❖ Guide

Propositions et Synthèse

- ✓ Réitérer l'initiative
- ✓ Les membres des ONG doivent étudier les guides mis à leur disposition et vérifier ce qu'ils en ont retenus par le biais d'une séance de simulation.

Mon commentaire : En outre, peu importe le temps dont elle dispose, l'IFES doit apporter le plus grand soin à la préparation des outils de sensibilisation et de vulgarisation. Faute de suivis sur le terrain, il faut repenser les quantités qui seront distribuées et les langues utilisées.

❖ Langue

1. Problème

- ✓ Parfois, le message ne passe pas entre les candidats et les électeurs analphabètes. La langue française ne convient pas partout.
- ✓ Le problème de la continuité se pose : faut-il réaliser le forum et les échanges dans la même langue ?

2. Propositions

- ✓ Il faut choisir d'autres langues que le français.
- ✓ Eu égard aux objectifs, il faut réaliser les échanges dans les langues locales : dans les régions où il y a une langue dominante la choisir.

3. Synthèse

La réflexion doit continuer.

Mon commentaire : Je suis portée à permettre l'utilisation d'une langue vernaculaire là où cela s'impose, pour garantir la bonne compréhension par tous les participants. Le choix revient à l'ONG, vu sa maîtrise du terrain, mais dans l'éventualité d'une couverture médiatique, il reviendra alors à l'IFES de prendre les mesures nécessaires pour assurer le respect des dispositions de la HAAC. Par ailleurs, je

m'oppose à l'utilisation de plusieurs langues et de traducteurs lors d'un même événement.

❖ Outils de Sondage

1. Problème : Comment réaliser des outils de sondage performants?

2. Propositions et Synthèse

- ✓ Il faut accorder plus d'importance aux outils de sondage et mieux les élaborer notamment en apportant plus de précision au niveau des questions formulées. Aux questions principales, il faudrait ajouter des questions subsidiaires.

Mon commentaire : Le temps imparti pour réaliser cette activité ne nous a pas permis à ce jour d'approfondir la question. Il faudrait en effet réfléchir davantage sur la façon d'évaluer l'impact de nos activités en fonction des objectifs poursuivis. Certains exemples concrets fournis par nos partenaires pour illustrer leurs propositions me laissent songeuse (notamment quand ils suggèrent carrément de demander aux candidats de nommer le candidat qui les a le plus convaincus) car ils vont trop loin dans la recherche d'informations.

❖ Mode de questions-réponses

1. Problème : La question ne fait pas l'unanimité : pour certains partenaires, la formule retenue est déjà plus vivante que les débats organisés par la HAAC, pour d'autres les panélistes sont limités à un rôle passif et l'absence de dialogue nuit au succès de l'événement.

2. Propositions et Synthèse

- ✓ Initier une rencontre préalable avec les candidats qui établiront leur préférence (questions à poser en bloc ou l'une après l'autre).
- ✓ Permettre de vrais échanges une fois terminée la couverture médiatique, en laissant l'auditoire poser des questions aux candidats.

Mon commentaire : Il faut reconnaître que la formule retenue limite les échanges en tant que tels, peut-être le nom de l'activité doit-il être changé. Je trouve pour ma part risquée toute proposition visant à faire participer davantage l'auditoire, compte tenu des risques inhérents au contrôle de la salle.

❖ **Répartition des temps**

1. **Problème** : Les candidats qui ont participé aux échanges n'ont pas disposé du même temps d'une commune à l'autre.
2. **Propositions et Synthèse**
 - ✓ Le même temps devrait être accordé à tous les candidats sur le plan national.

Mon commentaire : Faux problème. L'important est de respecter le principe d'équité au niveau de chaque commune.

❖ **Critères de choix des candidats**

1. **Problème** : Uniformisation à l'échelle nationale
2. **Proposition et Synthèse**
 - ✓ Limiter le nombre de candidats et respecter les critères élaborés par le HAAC. L'idéal serait 6 candidats.

Commentaire IFES : La question reste ouverte aux discussions.

MEDIATISATION

1. **Exposé du coordonnateur**

- ❑ Les objectifs fixés sont globalement atteints. A Parakou, Natitingou, Abomey, Lokossa, Porto-Novo et Cotonou, la couverture par la radio était conforme à ce qui avait été prévu.
- ❑ Au niveau de la presse écrite également, il n'y a pas eu de difficultés majeures. Sixjournaux ont largement couvert les événements réalisés dans les trois communes à statut particulier. Par contre, au niveau de la télévision, les éléments enregistrés n'ont pu être diffusés. Car la HAAC, qui a le monopole de la gestion du temps d'antenne en période électorale, ne disposait plus d'espace libre pour diffuser les éléments. Pour pallier à cet imprévu, les échanges de Cotonou ont été diffusés sur plus de stations radios que prévu. Pour ce genre d'activité, il est primordial de comprendre dès le départ que la présence des médias est une contrainte, d'accepter cette situation et de la gérer au mieux (en respectant par exemple le temps de parole initialement prévu pour chaque candidat).

2. **Problème**

- Il faut trouver une solution pour éviter le retard des journalistes chargés de couvrir l'événement et s'assurer au préalable de leur disponibilité.
Par ailleurs, les ONG sont mal informées des tenants et aboutissants de la stratégie média dans leurs milieux respectifs : par exemple, les raisons des choix stratégiques, les horaires des diffusions, etc. En résumé, même si tout n'est pas parfait, on note une nette amélioration de la médiatisation lors des échanges par rapport au travail effectué pour les forums civiques.
- A l'heure actuelle, les ONG ne disposent d'aucune pièce aux fins d'archives ou de formations futures.

3. Propositions

- Avoir, en plus du Coordonnateur média, des Coordonnateurs régionaux .
- Pour le volet couverture médiatique, la communication peut aussi être initiée par les ONG et ne pas relever uniquement de l'initiative du Coordonnateur média.
- Les ONG expriment le souhait d'obtenir une copie (K7) des échanges et aimeraient voir augmenter le nombre de diffusions des échanges (passer de 1 à 3).

Mon commentaire : Le rapport final du coordonnateur media répond aux préoccupations exprimées par les ONG.

RESULTATS ATTEINTS ET RECOMMANDATIONS

❖ Résultats atteints

1. L'expérience est enrichissante pour les organisations partenaires. Eu égard à la pression, le travail abattu est qualitativement et quantitativement bon.
2. Les objectifs (permettre d'une part aux électeurs de connaître le programme des candidats et d'autre part aux candidats de connaître les préoccupations des électeurs) sont globalement atteints.
3. Le sondage effectué après les échanges permet d'affirmer qu'il y a un début de conscientisation qui découle vraisemblablement de la tenue des fora civiques.
4. Les populations sont convaincues de l'utilité du programme, qui leur a permis non seulement d'effectuer des choix plus judicieux, mais aussi de réaliser l'importance de leur voix.

5. Les candidats ont pris conscience de l'importance de leur mission et de la nécessité d'élaborer un programme.

❖ Recommandations

A l'avenir, il faudrait

1. Initier pour les ONG une formation dont le thème serait « La gestion du temps » (formation ponctuelle en période électorale)
2. Faciliter la mise en œuvre d'une stratégie de restitution des informations et connaissances transmises.
3. Publie le rapport et le diffuse largement.
4. Maintenir le contact entre les ONG et l'IFES pour envisager les perspectives de collaboration.

Dans le cadre de la décentralisation, organiser un forum civil fiscal pour rassurer les populations.

L'expérience est une innovation dans ce domaine, une première enrichissante et très constructive. Il faut continuer dans ce sens.

RECOMMANDATIONS DANS LA PERSPECTIVE DES ELECTIONS LEGISLATIVES

1. Aider les ONG à :
 - Aller davantage vers les cibles, être sur le terrain avant les politiciens, organiser des campagnes de sensibilisation itinérantes. Faire un échange et une campagne de sensibilisation itinérante.
 - Organiser un séminaire pour expliquer aux populations à l'aide d'exemples simples, bien choisis et assez édifiants, le véritable rôle d'un député.
 - Sensibiliser les candidats également sur la réelle importance du député et son rôle qui ne sont toujours pas bien perçus.

2. Mettre l'accent sur la complémentarité entre la formation donnée par NDI et les échanges organisés pour les candidats.

MOT DE FIN

La directrice du projet remercie les ONG partenaires ainsi que les différents coordonnateurs et exprime le souhait de voir ce partenariat se prolonger. Elle félicite les uns et les autres pour le travail accompli. Elle précise également que la USAID a prévu d'autres financements pour les élections législatives et que la contribution d'IFES n'est pas acquise à ce jour en raison du processus d'attribution des contrats.

APPENDIX E

NEWSPAPER ARTICLES REVIEWING IFES' ACTIVITIES

Forum civique de Cotonou

Indifférence des populations pour la décentralisation.

Le codiam a ubité le 07 novembre 2002 le forum civique de Cotonou organisé par Nouvelle éthique avec l'appui de Ifes et de l'Usaid.

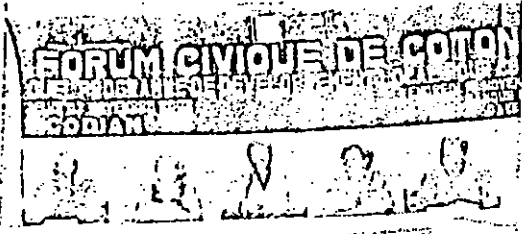
Venus de plusieurs groupements de femmes, d'associations, d'ong et du monde des conducteurs de taxi moto, les participants à cette rencontre devaient initialement discuter de ce qu'ils attendent de la décentralisation et de la future commune de Cotonou. Mais très tôt, le forum s'est transformé en une séance de sensibilisation et il fallait expliquer aux participants venus des 13 arrondissements de la ville ce qu'est la décentralisation. S'il est vrai que certains étaient déjà informés sur le processus, d'autres le sont moins ou pas du tout.

Organisée en premières et en deuxième, le forum dont les interventions étaient pour la plupart en fon, une langue bien parlée à Cotonou, a permis aux participants de s'informer sur la décentralisation avant de déplorer la ruée des poids lourds de la vie politique nationale vers les communes pour briguer des mandats.

Une politisation des élections décriée. Que viennent faire les anciens ministres, les anciens députés dans les communes, se sont demandé certains participants à ce forum, selon eux, les élections locales doivent fa-

voriser l'émergence d'acteurs locaux et non une reconversion des hommes politiques s'étant déjà illustré par leur incapacité au niveau national. Cette préoccupation a été relayée par les organisateurs,

lité et surtout parce qu'elles ne voient pas leur différence avec les autres scrutins, un des communicateurs, Samson Dossoumon s'est voulu ferme « vous avez le pouvoir de désigner ceux qui vont gérer votre quotidien et vous devriez en faire bon usage. Ce n'est pas après avoir vendu ce pouvoir contre



Samson Dossoumon (au milieu) un des animateurs du Forum entouré des responsables de l'Usaid (à sa droite), de Ifes Bénin (à sa gauche) et du Président de Nouvelle Éthique (à son extrême gauche)

notamment Micheline Begin, directrice de Ifes-Bénin. Pour elle c'est progressivement que les populations vont s'imprégner des enjeux de la réforme et pourront valablement s'impliquer dans le processus. Aux personnes qui marquent leur indifférence aux élections locales du fait de leur forte po-

de l'argent que vous allez vous plaindre des hommes politiques les élections locales vous donnent l'occasion de prendre un rendez-vous historique pour le développement et votre indifférence peut bien le compromettre>>>

Isabell ATOLOU

le Municipal 11-17 Novembre

UNWITAM S1
81

Municipales et communales 2002

L'Ajdeb aguerrit les journalistes sur le contentieux électoral

« Le contentieux est l'ensemble des litiges susceptibles d'être soumis aux juridictions compétentes ». Ainsi s'exprimait M. Etienne Fifatin, communicateur à la Cour Suprême lors de la séance d'information de la presse sur le contentieux des élections locales. C'était le vendredi 15 novembre 2002 à la salle de conférence du ministère des Fi-

nances. Organisée par l'Association des Journalistes communicateurs pour la décentralisation et l'éveil à la base (Ajdeb), cette séance était l'occasion pour les journalistes de connaître les différents types de contentieux que sont les contentieux des listes électorales, des candidatures et des résultats des élections. Cependant, quelle que soit la

nature du contentieux, la Cour Suprême est l'institution compétente qui confirme ou annule les résultats des élections publiées par la Cena et toute décision émanant de la Cour Suprême est exempte de recours ou d'enregistrement.

*Christophe G. Djossou
(Stagiaire)*

Le MATINAL

18 Nov. 2002

Municipalité de décembre 2002

«Nouvelle éthique» clarifie les populations de Cotonou

L'association non partisane de réflexion et d'action civique «Nouvelle éthique» a organisé un forum civique sur le thème « Quel programme de développement local pour Cotonou ». C'était le vendredi 15 novembre 2002 à la banque d'Insuline d'Ayélawadjè. Objectif

principal : clarifier certains principes de base de la gouvernance locale et le rôle des élus locaux. Ce forum qui s'inscrit dans le cadre des activités préparatoires de décentralisation s'est tenu sur une base participative et strictement non partisane. Trois communications ont permis aux organisations

d'éclairer les participants à dominance féminine sur les enjeux de la décentralisation. Ce forum a reçu l'appui technique de la fonction internationale pour les systèmes électoraux (Ifes) et de l'appui financier de l'Usaid.

*Justin Amougou
(Stagiaire)*

Le MATINAL 16 Novembre 2002

Les candidats aux municipales mieux outillés

La journée du 12 novembre dernier à Natitingou a connu la mobilisation des candidats à la course aux postes de conseiller dans le cadre des prochaines élections municipales et communales dans l'Atacora. Regroupés dans l'enceinte de la "maison du paysan" de la Direction générale du Carder - Atacora - Donga, sur initiative de la National démocrat Insti... (NDI) avec le concours de l'Usaid.

ONAS KESSO (COL)

De Porto-Novo, Cotonou, Okossa, Abomey et Parakou, mardi 12 novembre dernier, la mission de formation de la NDI a mis un terme à son programme

de formation initié à l'intention des différents candidats aux échéances municipales et communales de 15 décembre prochain. Mais pourquoi n'avoir choisi que six villes chefs lieux des anciens départements ? selon le Directeur

du programme de la NDI au Bénin, le docteur Diop Omar, cette formation n'est destinée qu'aux candidats qui, à leur tour se doivent d'informer suffisamment les électeurs à divers niveaux ; il faut noter que les participants étaient d'obédience diverse. Ont pris part aux travaux, des observateurs libres, des candidats indépendants et de formations politiques comme l'Ubf, paix et union, Renaissance du Bénin, Front d'action pour le Progrès (FAP).

ELECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNALES À NATITINGOU

Un forum civique pour un vote efficace

K. (COL)

Sur initiative de la Fondation internationale pour les systèmes électoraux (IFES), l'organisation pour la Sauvegarde et l'Amélioration du Patrimoine du Bénin (OSAP-Bénin) a d'organisé samedi 16 novembre dernier, un forum civique à l'intention des populations des localités de Natitingou. L'objectif de ce forum cofinancé par l'USAID et l'IFES comme l'a souligné Meline BEGIN de l'IFES, consiste à informer les populations sur l'importance de leur rôle à jouer dans le choix du meilleur

candidat pour le succès du processus de la décentralisation. Les participants à cette formation se sont mieux outillés pour le dialogue politique. Quant à TRUDEL Lynda de l'USAID, le forum vise par ailleurs à donner la parole aux citoyennes et citoyens dans le contexte de la décentralisation car, a-t-elle insisté le développement de leurs localités respectives n'est plus seulement l'affaire des politiques. Dans son allocution d'ouverture, M. GNITASSOUN Dénagnon, Président de OSAP-Bénin a abondé dans le même sens que

ses prédécesseurs, en réitérant aux participants leurs droits et devoirs à l'exercice du pouvoir local dans le respect de la légalité juridique. Les diverses communications ont permis aux populations d'entretenir de riches débats. Jean Paul N'Koué et Innocent Togla ont respectivement entretenu l'assistance sur les principes de base de la décentralisation et le rôle du citoyen. Au terme des travaux, 3 participants ont été dégagés sur place pour prendre part le 2 décembre prochain à un atelier qui portera sur le contenu des programmes d'actions des candidats.

«fraternité» N°727 - mercredi 20 novembre 2002

Message de la Mission de Décentralisation-MISD

« Le préfet est l'unique autorité de tutelle de la commune. Dans l'exercice de cette fonction, il est assisté de collaborateurs appartenant au corps des Administrateurs civils siégeant au chef-lieu du département »

(Article 141 de la Loi N°97-029 Du 15 Janvier 1999 portant organisation des Communes en République du Bénin)

Pour les candidats, ces vœux ne peuvent être satisfaits que progressivement. Chacune des parties est sortie de cette rencontre satisfaite.

RENCONTRE D'ÉCHANGES ENTRE CITOYENS ET CANDIDATS

Une initiative de l'Ong Nouvelle éthique

Mercredi dernier, la salle de conférence de la Sonacop a servi de cadre à une rencontre d'échanges entre des citoyens et des candidats aux élections locales et communales du 15 décembre prochain. Organisée par l'association "Nouvelle éthique" avec le soutien financier de l'Agence Américaine pour le Développement International (Usaid) et l'appui technique de la Fondation internationale pour les systèmes électoraux (Ifes), cette rencontre, selon M. Joël Atayi Guèdègbé, président du conseil d'Administration de l'Ong "Nouvelle Ethique" permet d'évaluer l'offre électoraliste de nos élus locaux.

ALEXIS AZONWAKIN



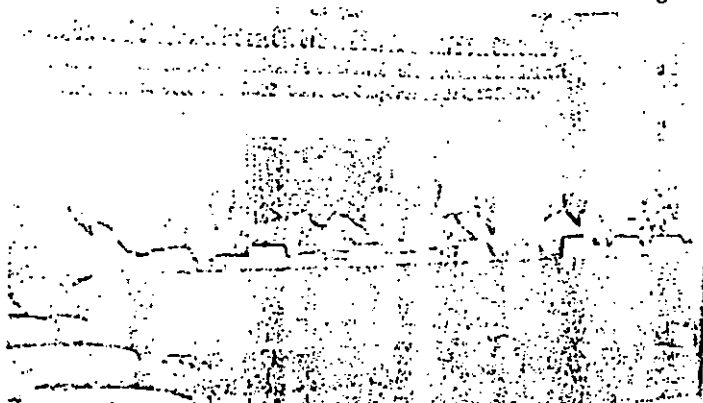
Pour la circonstance, des candidats ont été sélectionnés dans au moins huit (8) Arrondissements de Cotonou. Ainsi, des représentants de l'Asp, de la liste Echelle, de la Rb, de l'Ubf, du Plr, de Felco, du Prd, et de l'Upr ont été invités pour prendre part à cette rencontre d'échanges où, ils ont pu dire à l'auditoire, comment ils pensent assumer désormais leur rôle de futurs élus locaux, à travers un jeu de question-réponse. Pour la clarté et la beauté de ces échanges, des principes directeurs ont été préalablement définis. Entre autres, le public est tenu de s'abstenir d'applaudir, d'encourager, de huer ou de manifester de quelque façon que ce soit, son soutien ou sa réprobation à l'endroit des candidats.

Pendant les échanges, les candidats ne pourront pas s'interrompre entre eux, ils devront s'abstenir de faire des attaques personnelles ou de porter des accusations.

Les candidats présents à cette rencontre d'échanges devront répondre aux questions suivantes : " Quels sont, pour Cotonou, vos projets en matière d'aménagement du territoire, de lotissement, de gestion des marchés et des transports, et quels sont les divers aspects de ces questions que vous défendrez au conseil municipal ? L'avancée de la mer à Cotonou demeure une préoccupation. L'environnement n'est pas sain, la pollution s'accroît, l'insalubrité, le manque d'hygiène et l'inondation constituent un casse-tête. Quelles sont les stratégies et les moyens que vous envisagez de

faire adopter au conseil municipal pour résoudre ces problèmes ? Enfin, la santé, l'éducation, la culture, la sécurité constituent la pierre angulaire de tout développement durable. Qu'entendez-vous faire au niveau de la municipalité dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la culture, de la sécurité et de l'action sociale pour améliorer la qualité de vie des populations de Cotonou ? " Pour répondre à ces différentes questions, les candidats ont disposé de six (6) minutes selon les prescriptions de la Haac. Tour à tour, ils se sont succédés, pour présenter leur projet de société.

Pour l'essentiel, on a pu retenir par exemple que pour les questions liées au développement local, l'aménagement du territoire, l'habitat, l'urbanisme, que l'ensemble des projets devront s'adapter au plan national d'aménagement du territoire et aux réalités de chaque localité. En ce qui concerne les marchés, il faut entretenir ceux déjà existant, avant de construire d'autres pour le futur. Pour la sécurité à Dantokpa, il a été envisagé par les candidats, l'installation des sapeurs pompiers dans l'enceinte même du marché, avec des moyens sophistiqués. Les candidats ont surtout mis l'accent sur la participation des populations. Selon eux, il ne sera pas possible de décider d'un projet en leur nom et d'aller l'exécuter sur le terrain. Pour ce qui est du volet transport, la plupart des intervenants ont parlé de la mise sur pied de régie de transport, de la création de couloir de circulation, de transport fluvial. Ils ont également mis un accent particulier sur l'enseignement technique, la création de cyber-café, la mise à la disposition des populations, des médicaments sous noms génériques.



Vue d'ensemble des candidats autour du modérateur Jérôme Carlos

Les candidats Électeurs

Commune de Porto-Novo

Bibliothèque Nationale de Ouando samedi 7
décembre 2002

Préoccupation des populations confiées aux
Porte-Parole
Santé

Question n°1

Quelles stratégies sont les vôtres, pour offrir gra-
tuitement à vos populations les premiers soins nom-
inalement en cas d'urgence ?

Question n°2

Les cabinets de soin et les cliniques participent
ns une certaine mesure à résoudre des problèmes
santé des populations ; mais il se trouve malheu-
sement selon des explications recueillies auprès
spécialistes de la santé, que plusieurs cas de décès
s mères et d'enfants sont dus d'une part, à la qua-
des soins, aux aptitudes professionnelles douteu-
du personnel de ces formations sanitaires, à l'ab-
ce d'équipements adéquats et d'autre part à l'es-
mercantile des dites formations qui font traîner
ivent des malades qui devraient être évacués sans
ai sur les grands hôpitaux afin de soutirer le plus
rgent possible.

Quelle est votre politique de protection mater-
le et infantile, et de protection contre les maladies
uellement transmissibles ?

Éducation, Formation Professionnelles et Loisirs

Question n°1

Quelles sont vos stratégies de développement
en matières d'éducation scolaire, de formations pro-
fessionnelles adaptées aux besoins du marché de l'em-
ploi ou de formations professionnelles qui aboutis-
sent à la création d'entreprises ?

Question n°2

Messieurs les candidats, dans quelques jours vous
serez certainement élus conseillers de notre com-
mune Porto-Novo : la capitale politique de notre pays.
Vous savez autant que quiconque que la plupart des
domaines publics prévus pour être des centres de
loisirs ou de repos sont utiles à d'autres fins

Si vous aviez en charge la mairie de Porto-Novo,
quelles stratégies envisagez-vous pour mettre fin à
ce détournement et comment entendez-vous amé-
nager les espaces qui restent, en créer d'autres et
assurer convenablement leur gestion ?

Politique Environnementale, Sécurité

Question n°1

Quelles nouvelles stratégies pensez-vous déve-
lopper pour que les populations collaborent légale-
ment avec les services de l'Etat parfois impuissants
devant certaines réalités pour assurer la sécurité des
biens et des personnes ?

Question n°2

Quelles stratégies pensez-vous mettre en œuvre
pour assainir durablement le milieu de vie des popula-
tions de votre commune, vue les opportunités dont
vous disposez en la matière ?

Les candidats défendent leurs programmes

La bibliothèque nationale sise à Porto-Novo a abrité samedi dernier des échanges entre les candidats en lice pour les municipales du 15 décembre prochain et des électeurs. Appuyée par les organismes internationaux IFES et USAID, cette manifestation a connu la participation des représentants des listes URNP Badarou ; Entraide et solidarité de David Diokou, Alliance Kékéréké, Porto-Novo d'abord de Yacouba Fassassi et Hihon de Edgar Yves Monnou.

Les porte-paroles de la population répondent respectivement aux noms de Fagbohoun Marie Reine du 4ème arrondissement, Djedou Christine du 2ème arrondissement, Kintonou Athanase du 5ème arrondissement.

En premier lieu, il est revenu au modérateur, le professeur Roger Ghégnon de planter le décor en rappelant aux candidats et représentants des populations les règles du jeu. Ainsi donc, chaque candidat a droit à 8 minutes pour répondre aux questions posées par les citoyens. Il a mis l'accent sur le fait que les temps de paroles tels que décidés doivent être respectés pour rester conformes aux prescriptions de la HAAC. De même, la durée totale du panel ne doit pas dépasser 60 minutes.

Il faut dire que les questions des porte-parole de la population embrassent tous les domaines à savoir la santé, l'éducation, la formation professionnelle, les loisirs, la politique environnementale et la sécurité de la mairie de Porto-Novo.

Pour ce qui concerne la santé, la question N°1 s'intitule comme suit: Quelles stratégies sont les vôtres pour offrir gratuitement à vos populations les premiers soins notamment en cas d'urgence?

La deuxième question porte sur les cabinets de soins et les

cliniques et cherche à savoir la politique de protection maternelle et infantile et celle de protection contre les maladies sexuellement transmissibles.

En

matière, d'éducation, de formation professionnelle et de loisirs, les citoyens ont dans un premier temps cherché à savoir quelles sont les stratégies de développement des candidats en matière d'éducation scolaire, de formation professionnelle adaptée aux besoins du marché de l'emploi ou de formation professionnelle qui aboutissent à la création d'entreprises.

Ensuite, un représentant des populations a fait remarquer aux futurs conseillers que la plupart des domaines publics prévus pour être des centres de loisirs ou de repos sont utilisés à d'autre fins. Il leur pose la question suivante: «Si vous aviez en charge la mairie de Porto-Novo quelles stratégies envisageriez-vous pour mettre fin à ce détournement et comment entendez-vous aménager les espaces qui restent, en créer d'autres et assurer convenablement leur gestion?»

Dans le domaine de l'environnement et la sécurité les représentants des populations ont posé deux questions. La première s'intitule : Quelles nouvelles stratégies pensez-vous développer pour que les populations collaborent légalement avec les services de l'Etat parfois impuissant à assurer la sécurité des biens et des personnes?

Dans la deuxième question, il est demandé aux candidats d'énumérer les stratégies qu'ils pensent mettre en œuvre pour assainir durablement le milieu de vie des populations de leur commune, vu les opportunités dont ils disposent en la matière.

Les programmes dévoilés

Suite à leurs différentes interventions, on remarque que les projets des différents candidats à Porto-Novo sont semblables excepté quelques différences. Léonard Houénou Djossé, représentant de la liste URNP-Badarou dira que cette

liste a une vision différente du développement. «La santé passe d'abord par l'hygiène et la salubrité de notre cadre de vie. Nous pouvons être pauvres mais nous devons être propres». Houénou a ensuite pris

l'exemple du marché Ahouangbo qui n'avait pas de toilettes. De même, Badarou pense créer un fonds de solidarité pour les premiers soins. Pour ce qui est de l'éducation, la priorité sera donnée à une formation plus pratique que théorique. Dans le domaine des loisirs et de l'environnement, le représentant de la liste Badarou a loué les qualités du centre Bymins de Issa Badarou et l'aménagement d'espaces verts dans la ville.

Aussitôt après avoir pris la parole, le porte-parole de la liste Hihon. Igor Agueh a rectifié certains propos de son prédécesseur: «Il existe bel et bien de latrines au marché Ahouangbo. De même le centre Bymins n'est pas sur le territoire de Porto-Novo». Pour ce qui concerne le programme proprement dit, Agueh dira qu'il est basé sur trois piliers à savoir la vérité, la transparence et la bonne gestion des affaires de la ville. Dans le domaine de la santé, Edgar Yves Monnou pense mettre l'accent sur la prise en charge avec les premiers soins et le renforcement de la mise en place du comité local et de prise en charge des malades du SIDA. En ce qui concerne l'éducation, il est prévu la construction de salles de classe.

Il s'agira aussi de donner aux parents les moyens de s'occuper de l'éducation des enfants. Bref, pour la liste Hihon, aucun leader politique ne peut développer tout seul Porto-Novo. «Il nous faut nous réconcilier avec nous-mêmes».

La représentante de la liste Kékéréké, Mme Vincent Ahounou s'est surtout évertuée à montrer que cette liste tient beaucoup compte des femmes dans sa constitution (13 femmes). La représentante de l'alliance Kékéréké va ajouter qu'une fois les élections gagnées, ils vont s'employer à rendre les soins gratuits, rendre plus effective la scolarisation des filles et doter chaque arrondissement d'une ambulance.

« Fadaïro Pascaline, représentante de la liste «Porto-Novo d'abord», dira que l'objectif premier de sa liste est, pour les fils de Porto-Novo, de reconstruire cette ville la main dans la main.

Le dernier intervenant répond au nom de Damien Gnanhoué de la liste «Entraide et solidarité». Il déplore qu'il n'y ait que 7 commissariats à Porto-Novo. En plus du fait qu'ils sont mal équipés, ils sont inégalement répartis. Pour lui, il faudra penser sérieusement à cela. Il a aussi posé le problème de manque de collèges, de marchés et de centres de loisirs.

Les grosses cylindrées absentes du débat

Le Parti du Renouveau démocratique (PRD), première force politique de Porto-novo, le Mouvement Anfani du ministre Zossou et l'USF n'ont pas envoyé un représentant pour participer à ce débat. Ce qui fait qu'on est tenté de dire que les échanges candidats - électeurs se sont déroulés entre les petits poussins. Mais ce qui est important, c'est que cet exercice a permis aux participants à ce débat de savoir de quoi chacun est capable. Il faut toutefois déplorer le niveau relativement bas de certains représentants surtout celui de la liste «Porto-Novo d'abord» de Yacouba Fassassi.

Armel FERAÉZ
Bureau/reg/Ouémé/Plateau

Ifes organise un face-à-face candidats - électeurs

«DIS-MOI TON PROGRAMME ET JE POURRAI VOTER POUR TOI»

Une initiative de Ifès à Porto-Novo

La Fédération internationale des systèmes électoraux (Ifes) en anglais, l'Association pour le développement des initiatives villageoises (Assodiv), appuyées financièrement par l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (Usaid), ont organisé le samedi 7 décembre 2002, une séance d'échanges entre candidats et électeurs à Porto-Novo, dans le cadre des élections locales du 15 décembre 2002.

Sébastien DOSSA

Samedi 7 décembre 2002, à la bibliothèque nationale à Porto-Novo. La salle aménagée pour la circonstance était parsemée d'un dispositif qui ne trahissait pas l'actualité. D'abord, la banderole portant l'inscription.

«Dis-moi ton programme et je pourrai voter pour toi»; ensuite les noms des différentes listes et leurs représentants; enfin les électeurs représentés par le public et un représentant de chacune des communes. C'étaient ces derniers qui devaient poser aux candidats, des questions sur les projets de sociétés qui sont les leurs, et qu'ils devront mettre en exécution une fois élus aux élections communales et municipales du 15 décembre 2002 au Bénin, en ce qui concerne la municipalité de Porto-Novo.

Les listes «Entraide-Solidarité», «Hihon», Alliance Kékéréké, Urpn (Union pour la reconstruction de Porto-Novo), «Porto-Novo d'abord», avaient répondu à l'appel des organisateurs, que sont l'Association pour le développement des initiatives villageoises (Assodiv) et la Fondation internationale des systèmes électoraux Ifes (International Foundation for Electoral Systems), sur financement de l'Agence des Etats-

Unis pour le développement international (Usaid).

Les uns et les autres ont rivalisé d'imaginaires, afin de convaincre les électeurs de leur capacité à gérer la ville de Porto-Novo, dans un contexte de décentralisation.

Il s'agissait en substance pour les représentants et candidats des listes, de répondre aux questions des porteparole des communes représentées, sur : les stratégies qu'ils envisagent pour offrir gratuitement à leurs populations les premiers soins en cas d'urgence ; leur politique de protection maternelle et infantile, et de lutte contre les maladies sexuellement transmissibles ; que pensent-ils faire pour que les domaines publics cessent d'être utilisés à des fins autres que celles auxquelles elles sont normalement destinées; ce qu'ils prévoient en matière de création et de gestion d'espaces verts ; la sécurité des personnes et des biens ; l'assainissement de l'environnement etc.

Divers programmes

Les explications étaient à qui mieux-mieux et, avec les huit minutes plus de considération à la femme, dont disposait chaque représentant. Soins gratuits, lutte acharnée contre le paludisme et Sida, une ambulance pour le meilleur programme. Lance par arrondissement.

L'Union pour la reconstruction Redynamisation des sapeurs-pompiers et sécurité en général. Lutte contre l'abattage des arbres, prêt de la ville. Centres de jeux et Toilettes, assainissement des marchés, un fonds de solidarité pour l'accrue des filles etc.

«Porto-Novo d'abord» aura à offrir des soins d'urgence, cabinets et cliniques avec personnels qualifiés, formation théorique et professionnelle couplée, centres de loisirs et de distraction, redynamisation du commerce trans-frontalier, lutte acharnée contre l'insalubrité etc.

La liste «Hihon» fera de son leitmotiv les mots Amour, vérité et transparence, dans la gestion des affaires de la cité. Un centre universitaire des soins avec prise en charge, des mutuelles d'urgence dans les localités, poursuite de la politique de formation actuelle et son amélioration, construction de salles de classes. Lutter contre la pauvreté. Evaluer les besoins en tous genres des populations; centres de loisirs; un plan municipal d'environnement. Plan de lotissement à revoir, et sécurité avec police et gendarmerie. mais aussi «réinventer» le zangbeto pour les brigades nocturnes etc.

Cette espèce d'examen de passage pour les candidats, s'est déroulée sans anicroche, avec une modération assurée par le professeur Roger Gbégnonvi.

Il n'est pas superflu de mentionner l'esprit de fair-play des candidats qui, après les rivalités qui apparaissent par endroit dans les interventions, se sont retrouvés pour échanger, discuter informellement.

LES ECHOS DU JOUR DEC. 03

Forum d'échanges entre citoyens et candidats aux élections locales

Ce que les candidats proposent aux Cotonnois

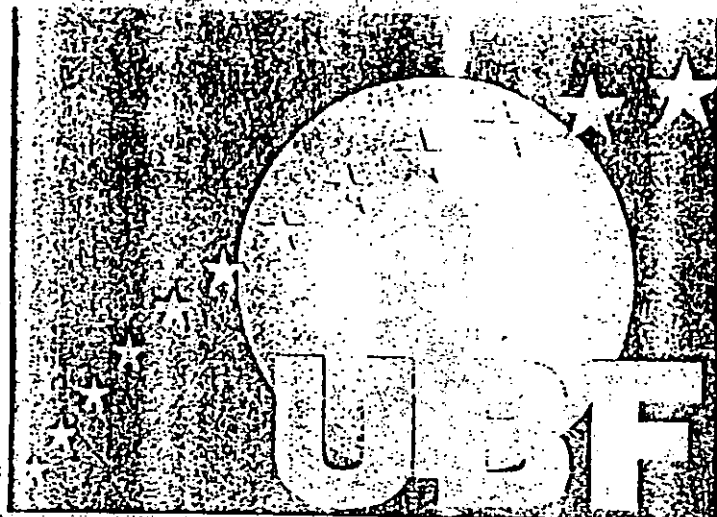
C'est à un exercice nouveau que l'association Nouvelle Ethique appuyée par Ifes et l'Usaid ont convié les candidats et certains citoyens de la ville de Cotonou le 4 décembre dernier à la salle de conférence de la Sonacop. Ils étaient sept candidats représentant des partis, alliances de partis et des listes indépendantes à répondre aux préoccupations des citoyens pane listes de la ville de Co-

tonou. Qu'il soit de la Renaissance du Bénin, du Parti du nouveau démocratique, de la liste Echelle, du Parti libéral réformateur, de l'Union républicaine du peuple, de l'Alliance des forces du progrès ou du Front d'éveil des femmes de Cotonou, chacun des candidats a disposé de six minutes pour répondre aux trois préoccupations des citoyens. Pages 6-7

Le Municipal

9-15

Union pour le Bénin du futur : bâtissons ensemble Cotonou et préparons une relève de qualité



UNION pour le BENIN du FUTUR



*Jeune et dynamique,
Eustache Akpovi a
placé sa candidature
sous le signe
d'une jeune
prête à prendre la relève.*

Séverin Adjovi, l'homme qui fait ce qu'il promet. Pour les élections municipales à Cotonou Séverin Adjovi propose aux Cotonnois une union pour bâtir la ville dans la paix et l'harmonie. Voter Séverin Adjovi, c'est gagner le pari de la décentralisation dans la capitale économique du Bénin.

Affectueusement surnommé l'homme du peuple, Basile Badeira est l'un de ces jeunes qui ont très tôt compris que la jeunesse a un rôle de premier choix à jouer dans le développement d'une nation et d'une cité. La décentralisation lui offre l'occasion de mettre ses expériences au service de Cotonou, sa ville chérie.



Le Municipal

Hebdomadaire de la décentralisation et du développement à la base

N°337/MISATDC/DAI/SCC

01BP1788 Cotonou Tél 91 93 46 - 31 23 10

Cotonou - Bénin E-mail lemunicipalbenin@yahoo.fr

Directeur de la Publication

Franck S. KINNINVO

Coordonnateur de la rédaction

Franck KPOCHEME

Chef d'édition

Isabelle ATOLOU

Rédaction

Bruno CARPO

BIO GANSARE

René TOLLI

Isabelle ATOLOU

Jacques RICHARD

Modeste COMLAN

Correspondants

Maxime A. KOULO (Ag.)
Jessa NPO TOUOTA (Atacora)

Gérard AHOUEJOU (Atacora)
Antoin OGOUCHINA (Kouffou)

Collaboration

Pr Etienne AHOUEJOU

Pr Albert ATOLOU

Direction commerciale

Zakari KISSIRA

Modeste COMLAN

Lydie MAHOUNA K.

Graphisme

Antoin MAOUNKPADÉ

Impression

Imprimerie Matinal

MUNICIPAL.COM

Agence de communication pour le développement
à la base au siège du journal

Forum d'échanges entre citoyens et candidats

Ce que les candidats

C'est à un exercice nouveau que l'association Nouvelle Ethique appuyée par Ifes et l'Usaid ont convié les candidats et certains citoyens de la ville de Cotonou le 4 décembre dernier à la

salle de conférence de la Sonacop. Ils étaient sept candidats représentant des partis, alliances de partis et des listes indépendantes à répondre aux préoccupations des citoyens, paine leste



Joël Atayi Guedègè,
Prd Nouvelle Ethique

Questions des Citoyens
Panélistes aux Candidats de
Cotonou.
(Rencontre d'échanges du 4
Décembre 2002)

Question 1.

Quels sont, pour Cotonou, vos projets en matière d'aménagement du territoire, de lotissement de gestion des marchés et de transports et quels sont les divers aspects de ces questions que vous défendrez au conseil municipal ?

Question 2.

L'avancée de la mer à Cotonou demeure une préoccupation. L'environnement n'est pas sain, la pollution s'accroît, l'insalubrité, le manque d'hygiène et l'inondation constituent un casse-tête. Quelles sont les stratégies et les moyens que vous envisagez de faire adopter au conseil municipal pour résoudre ces problèmes ?

Question 3.

La santé, l'éducation, la culture, la sécurité constituent la pièce angulaire de tout développement durable. Qu'envisagez-vous faire au niveau de la municipalité dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la culture, de la sécurité et de l'action sociale pour améliorer la qualité de vie des populations de Cotonou ?

La Réponse des candidats suivant l'ordre de tirage au sort :

Mme Ligan Léocadie (AFP)

Le programme d'aménagement ment dans le cadre du lotissement des transports devrait normalement suivre le plan directeur. Et



M. Patrice Ange Akéké
(PNR)

Ces questions ne sont pas des choses nouvelles.

Nous le savons tous. Il s'agit tout simplement d'insister sur la manière de les aborder. Toutes ces questions sont prévues dans le plan d'Etat (on peut lui donner d'autres noms comme plan directeur, plan d'action).

Pourquoi demande-t-on la décentralisation ? Simplement pour que la population participe à la base, qu'elle ait son mot à dire dans la prise des décisions et qu'il y ait un feed back

c'est-à-dire : l'élu ira savoir ce dont qu'il s'agit, revient à la base l'exposer aux populations qui lui diront ce qu'il faut faire.

Donc il s'agit d'adapter des solutions propres au milieu à tous ces problèmes généraux qui ont déjà des solutions.

Je pense qu'il n'y a pas de nouvelles choses à dire sur cela. Quand on parle de pollution tous les partis disent la même chose... Si les populations vous délèguent et que vous vous dites tout connaître sans aller les voir, elles diront finalement que vous ne les consultez.

Dans les critères, il a été dit que le candidat peut savoir lire et écrire. On n'a pas dit qu'il sera un expert. Cela veut dire qu'il aura besoin de toutes les sensibilités, des experts, des analphabètes, des pauvres pour leur demander comment ils pensent qu'on puisse répondre à tous ces problèmes à tous les niveaux. En réalité, on veut en-



Jeannot Agboton (PRD)

courager le retour à la base. On ne pourra donner d'autres précisions sur ces questions que lorsqu'on aura vu, détail par détail, dans le plan directeur de l'Etat pour le développement de la ville de Cotonou, ce qui existe déjà, ce qui est prévu pour Cotonou. Et ensemble avec les élus locaux, nous allons trouver les solutions. En dehors de cela, je ne peux rien dire d'autres car je suis un mandaté et je n'ai pas le droit de dire ce que je pense. Il faut que je puisse retourner à la base avant de parler. Des problèmes endogènes et donc des solutions endogènes : c'est cela la décentralisation.

Jeannot Agboton (PRD)

Au niveau du Prd, les mots

d'ordre ci se résument autour d'entretenir ce qui existe avant de construire pour le futur. L'entretien est nécessaire dans la mesure où dans nos mœurs il est avéré que le problème d'entretien des infrastructures a souvent été négligé. Il est aisé de constater aujourd'hui que les caniveaux réalisés à grands frais, au lieu que ce soit l'eau qui circule dedans, ce sont les déchets et les plastiques. C'est pour cela qu'au niveau du Prd, nous proposons en premier lieu la participation des popula-



Apollinaire Tingbo (ECHELLE)

tions : il ne sera pas question, au niveau du conseil municipal de décider d'un projet et de l'implanter sur le terrain. Tout projet sera initié avec le conseil municipal et les populations. C'est la démarche participative.

Suite à la définition de ce projet, il y aura une réflexion suivie de la décision. Ce qui sera réalisé dans la ville, ne sera donc pas quelque chose qui vient du conseil municipal, mais qui engage chacun des habitants.

C'est sur cette base qu'en matière de développement local, d'aménagement du territoire, il sera tenu compte du plan national.

En matière d'urbanisme, d'habitat et de transport je crois que le transport est une priorité. Nous insisterons sur la mise en place d'une région de transport et si possible des voies seront aménagées à ce que ces bus de transport urbain ainsi que les zémidjan disposent d'un couloir de circulation.

Dans le même ordre d'idées, le transport fluvial entre Akpakpa et l'autre partie de Cotonou sera développé. En matière d'environnement, nous devons étendre la lutte non seulement aux véhicules mais également aux usines. Il faut voir la pollution dans tout son sens.

L'hygiène et la salubrité sont un problème de sensibilisation. Quand on aura réussi à expliquer aux populations que l'insalubrité est une cause de maladie, cela va changer.

En matière d'enseignement, d'action sociale et culturelle, nous allons rester dans le cadre général en insistant sur l'enseignement technique.

En matière de communication, nous allons créer des cybercafé développer les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Mme Azagoun Julienne
(FEFCO)

Pour l'aménagement du territoire et le lotissement, nous devons nous référer au plan de l'Etat et ensuite aller à la base recueillir les idées de la population afin de leur proposer ce qu'elles souhaitent.

Pour la gestion des marchés, nous avons prévu de renforcer l'aspect

sécurité, surtout en ce qui concerne les incendies. Nous devons installer un détachement de sapeurs pompiers dans le marché et les dôt d'appareils sophistiqués y compris les détecteurs de fumée. Pour l'avancée de la mer et les préoccupations liées à l'environnement, il faudra insister sur la salubrité en désinfectant ceux qui y travaillent. En ce qui concerne l'inondation, le curage des caniveaux pourrait résoudre un temps soit peu le problème.

Dans le domaine de l'éducation, nous avons prévu l'amélioration des conditions de travail des élèves et enseignants en augmentant la capacité des écoles existantes et en construisant d'autres là où il y en a pas.

Pour faire tout ce travail, nous



devons retourner à la base, recenser leurs besoins, ce qui nous permet d'établir un plan de développement pour la ville.

Apollinaire Tingbo (ECHELLE)

Notre préoccupation pour Cotonou dans le domaine de l'aménagement du territoire est d'abord le renforcement du système de lotissement afin de mettre fin aux pratiques de démolition et de déguerpissement dommageable aux populations. Ensuite, nous préserverons par des aménagements appropriés les bassins réceptacles non propices à l'habitation ou en délimitant les zones interdites à l'urbanisation. En valorisant pour une utilisation plus accrue les matériaux locaux de construction. Toujours dans ce domaine, nous exécuterons les plans d'urbanisme et d'aménagement urbain en harmonie avec les orientations nationales. De même, nous aiderons les propriétaires à restaurer les habitats dégradés et en parant un réaménagement de l'habitat social.

Nous restaurerons toujours dans le même ordre d'idées, les sites historiques et participeront à la construction de logements sociaux accessibles par des facilités aux privés pour promouvoir ce secteur.

Dans le cadre de l'avancée de la mer, Cotonou compte plusieurs infrastructures sanitaires qui pour la plupart sont implantées au cœur de la ville. Il convient de rétablir l'équilibre en installant dans les zones périphériques et dans les

PROPOSITIONS AUX COTONNOIS

de la ville de Cotonou. Qu'il soit de la Renaissance du Bénin, du Parti du nouveau démocratique, de la liste Echelle, du Parti libéral réformateur, de l'Union républicaine du peuple, de l'Al-

liance des forces du progrès ou du Front d'éveil des femmes de Cotonou, chacun des candidats a disposé de six minutes pour répondre aux trois préoccupations des citoyens.



ous depourvus des centres de santé adaptés aux besoins.

En plus du développement du transport, des moyens seront mis en place pour réduire les différents centres de santé et les centres de référence sanitaires par l'acquisition d'ambulances du genre AMU. Il sera mis en place un système participatif de recouvrement des frais de santé par l'incitation à la création des mutuelles, la subvention des centres de santé et la zone des déshérités. La mise à disposition à moindre coût des médicaments sous nom générique et de grande nécessité.

La ville participera, aux côtés des autorités gouvernementales, à toutes les opérations visant à sauvegarder la santé publique, à prévenir ou à lutter contre les maladies qui déciment la population. La ville développera un partenariat intelligent avec la coopération internationale dans le cadre du équipement des centres de santé et de la formation du personnel sanitaire.

La ville organisera une aide sociale efficace aux déshérités et aux sinistrés. A cet effet une chaîne de solidarité sera mise en place et financée par la ville.

Richard Adjaho (RU)

Sur la question du loisir municipal, il est établi que le relief du littoral de Cotonou, de son temps aux problèmes de loisirisme puisque 80% du bûcher qui lui est adressé va dans le sens. La RU va mettre en place une formule originale de gestion du domaine foncier de la ville. Il nous avait inspiré qu'une structure pépère et responsable soit mise en place. Autrement, il n'est pas possible de gérer cette question. Dans le domaine de l'aménagement du territoire, la ville fera une action complémentaire à celle de l'Etat.

Sur la question des marchés spécialement celui de Dantokpa, nous qu'il y a 25 à 30 mille places et surtout de marchands ambulants. Si on compte un vendeur pour ce nombre de vendeurs, il y a à chaque moment, 100 à 120 mille personnes dans Dantokpa. C'est donc une petite ville en soi.

Il n'est pas possible de gérer Dantokpa sans donner plus d'autonomie et de responsabilité aux structures de gestion du marché. C'est-à-dire un conseil d'Administration responsable et une direction générale responsable. Le tout sous le contrôle de la ville.

Il n'existe pas de transport urbain à Cotonou. Personne ne comprend qu'il n'y ait pas de transport public dans une ville de 500 mille à 1 million d'habitants. Il est indispensable de le mettre en place. Le RB verra à ce qu'il y ait un transport public en régie au sens formel de société mixte avec les privés. Ce qui doit être fait en complémentarité avec les transports existants à savoir les Zémidjan. L'avancée de la mer est une question de grands moyens. Cela coûte des dizaines de milliards. La ville verra à ce que les citoyens ne fassent pas des actions qui aggravent cette avancée. Le reste se



fera un complémentarité avec l'Etat.

La lutte contre les inondations nécessite de grands travaux, l'installation de plan d'eau, la création de déversoir pour éviter que les populations soient inondées à chaque saison de pluie. A Cotonou, on produit aujourd'hui environ 700 tonnes de déchets. Ce qui pose des problèmes de collecte et d'évacuation des déchets. Nous allons veiller à ce que la chaîne de traitement soit correctement régulée surtout sans casser ce qui est mis en place déjà à travers les Ong qui interviennent dans le domaine.

Sur le plan sanitaire, nous allons veiller à ce que le citoyen de Cotonou ait un meilleur accès aux soins de santé au meilleur coût. Nous veillerons à ce que les populations ne s'installent dans les zones insalubres qui sont des vecteurs de transmission de maladie. En matière d'éducation, nous allons insister sur l'enseignement professionnel et veiller à ce que les écoles primaires se multiplient, les écoles secondaires s'installent dans le respect des normes minimales d'enseignement.

Aimé Vilonou (URP)

La ville de Cotonou se veut douce. Mettant l'accent sur le paysage, la convivialité, la valori-



sation du patrimoine, l'ouverture sur la mer, nous avons pensé :

- Au niveau de l'aménagement du territoire, la construction de logements sociaux à l'instar des HLM (Ndlr : Habitation à loyer modéré) en France. Des logements où chaque citoyen peut payer à partir de son salaire. Cela permettra de réduire les coûts de loyer et de donner une beauté à notre ville de Cotonou. Cela permet de définir les grands axes et de ne plus mélanger les lieux d'habitations et les zones industrielles. De cela, nous tirons une chose à savoir la limitation de la pollution. Nous demanderons également que les zémidjan circulent dans les rues et non sur les grands axes où il y a embouteillage.

- Au niveau des transports nous encouragerons la mise en place de transports urbains.

- Sur le plan de la santé, nous pensons que plus la ville est polluée, plus nous serons malades. C'est pourquoi, nous demanderons à ce qu'il y ait plus de centres de santé gérés par la ville. Dans le même temps, le ministère de la santé devra contrôler les cabinets privés. Nous solliciterons dans ce domaine de la santé l'appui de nos partenaires car le pouvoir d'achat ne suffit toujours pas pour payer les soins.

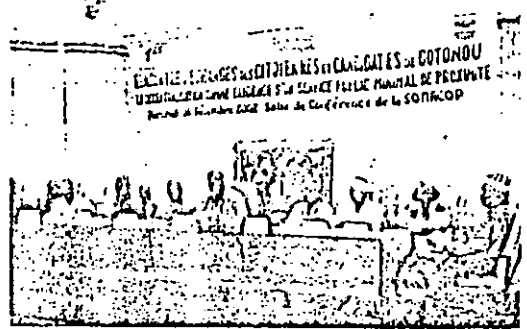
- Sur le plan culturel, nous allons créer des centres gérés par la ville mais subventionnés par l'Etat.

- En matière de communication, nous devons renforcer l'accès à l'Internet pour plus d'échanges avec le reste du monde.

- Sur le plan de l'éducation, l'anglais doit être enseigné au primaire car Cotonou se veut une ville cosmopolite.



Mme Begn (2è à partir de la droite) entourée de ses collaborateurs de l'Es et de l'Usaid



Vue générale du présidium

Les Règles du jeu

- 1- Le public sera tenu de s'abstenir d'applaudir, d'encourager, de huer ou de manifester de quelque façon que ce soit son soutien ou sa réprobation à l'endroit des candidats pendant les échanges.
- 2- Les candidats n'auront pas besoin d'accessoires, un bloc notes et un stylo leur seront fournis sur place.
- 3- Les candidats tireront dans un panier, les numéros déterminant l'ordre de réponses aux questions. Cet ordre sera inverse pour le mot de la fin.
- 4- Le délai de réponse (6 minutes) sera rigoureusement observé.
- 5- Le chronométrateur lèvera un carton jaune quand le candidat aura épuisé la moitié de son temps et un carton rouge, quand tout le temps du candidat sera épuisé. Ce candidat qui se trouve dans ce cas aura dix secondes pour finir sa phrase une fois le carton rouge exhibé.
- 6- Le modérateur aura le pouvoir d'interrompre les échanges pour faire respecter les principes de base.
- 7- Les candidats ne pourront pas s'interrompre entre eux.
- 8- Les candidats devront s'abstenir de faire des attaques personnelles ou de porter des accusations.



modérateur

IFES

As one of the world's premier democracy and governance assistance organizations, IFES provides needs-based, targeted, technical assistance designed and implemented through effective partnerships with donors and beneficiaries. Founded in 1987 as a nonpartisan, nonprofit organization, IFES has provided integrated, collaborative solutions in the areas of democratic institution building and participatory governance in more than 120 countries worldwide. IFES' Washington headquarters houses eighty-five employees specializing regionally in Africa, the Americas, Asia, the Middle East, and Europe, as well as functionally in rule of law, civil society, good governance, election administration, applied research, gender issues, public information technology solutions, and more. IFES' staff offers vast country-specific experience and facility in more than 30 languages. IFES employs an additional 120 people in twenty-five field locations.



INTERNATIONAL FOUNDATION FOR ELECTION SYSTEMS
1101 15th Street, N.W. • Third Floor
Washington D.C. 20005
202 • 828 • 8507 FAX 202 • 452 • 0804
www.ifes.org